LE THRESOR DES LETTRES DOVCES ET AMOVREVSES, pleines de desirs & Imaginations d'amour.

A VRANIE.

Reueuës & diligemment corrigées, & de nouueaux Argumens comprenans succinctement le sens de chacune lettre.

DERNIERE EDITION.

872



A TROYES,
Chez NICOLAS OVDOT, demeurant en la ruë nostre Dame, au Chappon d'Or Couronné.

1624.





LE THRESOR DES LETTRES DOVCES ET AMOVREVses, pleines de desirs & Imaginations d'Amour.

AVRANIE.

ARGVMENT.

L'Autheur dit ne pouuoir trouuer d'autre remede contre l'extrésme rigueur de sa Dame, que le luy representer son desespoir: non en intetion de la fleschir, luy estant plus agreable telle rudesse, que toutes les faueurs du monde, voire que sa propre vie.

I.

PVisque n'i par la premiere plaie que i'ay receuë de vos beaux yeux, n'y par les remedes que iusques à celle heure vo'y auez apportés, ie ne puis esperer que mille nouueaux dommages tous les iours me sera permis s'il vous plaist (Madame) de vous pouuoir au moins represẽt

le deſeſpoir de mes penſées, autant que le trouble & l'agitation de vos iniuſtices ont eſmeu dans mon ame n'en laiſſeront de puiſſance, & que ſa violence & ſon extremité pourront eſtre repreſentées. Ne penſez pas qu'aucunes de mes plaintes ny meſmes de mes volontez tendent à vous rendre fleſchie, i'ay tant accouſtumé de vous obeir & former toutes mes intentiõs aux voſtres, que lors que vo⁹ voudrez que ie n'eſpere rien de plus doux, i'auray touſiours pour aduerſaire l'eſperance. Et lors meſme qu'il vous plaira que ie meure ie receuray la mort auec loüanges & benedictiõs, & maudiray la vie cõme indigne de me retenir, apres l'honneur de vos commandemens, & apres en auoir eſté priué par la ſentẽce de voſtre belle bouche, que la rage, les furies, & les chimeres qui me tourmentent & me font prendre hardieſſe de baiſer en toute reuerence. C'eſt vne felicité que quand vous ſeriez mille fois plus cruelle, vous ne ſçauriez oſter à mon imagination, Bon iour Madame.

ARGVMENT.

Il compare le merite de sa Dame, à l'extreme affection qu'il luy porte inimitable & perdurable. Puis il touche de certains malheurs qui les ont fort troublez tous deux.

II.

MAdame, vous auez de l'auantage en merite, & non pas en affection, car de ce costé la ie suis autant inimitable à tout le reste des hommes, cõme vous ne pouuez receuoir égalité de ce qui paroist au monde de plus digne & de plus agreable ainsi ie vo⁹ rendray trois pour vn, non que ce nombre m'apporte contentement, ou le souuenir de ce qu'il represéte. Mais puis que toutes choses, fors ce qui est de vous, sont eslongnées de ma memoire, seulement ie prens le finy pour l'infiny, car mille preuues & autant de signalées tesmoignages ne peuuent estre mesmes que de foibles ombres de mon amour & du soing que i'en veux prendre, sans que les forces n'y du temps, n'y des accidens en puissent trauerser l'eternité, à vous seruir & à vous honorer, cõme la seule Roine de mon ame Ie vous iure (Madame) qu'elle neressentit iamais de plus dures persecutions que ces derniers malheurs qui n'ont pas mis d'auantage de troubles & d'agitations dans vostre esprit

que dás le milieu de fureurs, de rages, & de manies qui forcét à vne agreable seruitude de plus en pl' vostre esclaue qui en toute humilité ose baiser vos belles mains.

ARGVMENT.

Il fait vne merueilleuse description de sa passion amoureuse, procedant des perfections de sa Dame, en la contemplation de laquelle il dict consister son Paradis. Qu'il se represente incessamment la beauté d'icelle, & la seruitude qu'il luy a vouée.

3.

IE le iure par vos beaux yeux, seul astres de qui ie cognoy la domination & par vostre saint nom, madame, dont le serment m'est sur tout autre inuiolable, que si mes desirs n'estoient allumez plus que toutes les flammes du monde. & mes affections plus violétes, & plus dereglées que tout ce qui se peut penser d'enragé, de vehement, & d'impetueux, & mes passions emportées au delà de toute creãce. I'aimerois mieux perir de la plus miserable fin qui se puisse, que de vous en faire des protestatiōs si deuotieuses, cōme ie fai Outre ce que deuant les Cieux le mentir est inutile, & ne voudrois abuser auec tāt

d'irreuerences de la gloire de vos merites que de leur attribuer des effects moins admirables qu'ils ne se doiuẽt esperer d'vne si diuine cause. De façon, Madame, que la vray pierre de touche pour recognoistre & la sincerité de mes intentions & la verité de mes paroles est la seule cognoissance de vous mesmes. Lors qu'il vous plaira de voir quelle vous estes, ny le trãsport de mon ame iouyssãt de mille felicitez, auec l'honneur de vostre presence, ne vous sera mal aisé à croire, n'y les tristes regrets, & les desespoirs qui me tourmẽtent au moindre accident qui la trauerse. Sçachez, madame, que s'il m'estoit permis de vous cõtempler eternellemẽt, iamais ne puisse je rien vouloir si ie voudrois de plus heureux Paradis, ce biẽ de vostre veuë me fait trouuer de la douceur en mes passiõs du repos en mes peines, du contentement en mes miseres, estant eslongné de vous, ie ne vy qu'en esperance de vous reuoir. Le temps coule & les iours se passent en la continuelle representation de vos beautez.

Rare miracle des cieux, au souuenir du respect & de l'honneur qui leur est deu, & en la glorieuse memoire de l'affection de la fidelité & de la tres-humble seruitude que ie leur ay vouée toutes autres pen-

fées, (Madame) ne me sont pas seulement importunes, mais impossibles: sur ceste verité ie vo⁹ baise en toute humilité vos belles & blanches mains, ie n'ose vous supplier d'vn mot de vostre belle main.

ARGVMENT.

Il declare l'inopinée & extreme ioye qu'il à receu des lettres de sa DAME qu'il ne sçauroit exprimer de parolles, non plus que le regret de sõ absence, ains plustost par la preuue de son amour, qui ne peut receuoir aucun chãgement.

4.

O Combien i'ayme la creance que i'auois prise de vostre intention, puisque pour m'auoir esloigné de tout poinct de l'esperance de receuoir iamais aucune sorte de bon-heur, elle me fait ressentir auec double contentement les felicitez que m'ont apporté vos belles lettres, mais auec qu'elles actions de graces, auec qu'elles submissions de cœur & rauissemens de mon ame, me pourray-ie rendre dignes de posseder des gages & des tesmoignages si extra-ordinaires? c'est chose qui ne peut estre representé par des parolles, non plus que les mortelles blesseures que i'ay soufferts en me separãt de ous ou pour mieux dire de moy-mesme,

mais bien par la commune preuue de tou-
tes mes actions, desirs & volontez qui est
la violéce de mon amour, elle est plus que
suffisante si vous la daignez cósiderer pour
le plus grand effet de vos merites, comme
elle est de vous faire recognoistre ma fide-
lité hors de comparaison mes passiós infi-
nies, & mes flammes, moins subiettes au
changement & au refroidissement que l'e
ternité mesmes à vne fin: ceste verité me
retienne en vos bonnes graces, que i'ho-
nore en mon ame auec tout le respect qui
eur est deu, & vous supplie permettre
que ie baise en toute reuerence vos belles
& blanches mains.

ARGVMENT.

Il se plaint de la defiance & ialousie de sa Dame, adioustant qu'il la pourroit accuser de l'autruy par elle mesme.

QVel langage est cela) Madame) & quoy douteriez vous de la chose du monde la plus certaine? y a il esperãce qui vous peust re seulement imaginer au preiudice de toy, que ie ne sçauroy violer, qu'en vio t aussi toutes les volontez de mon ame ne receura iamais que vostre belle im

ge. Et celle de qui vous presupposez les souuenance m'estre si continuelles, n'y eut iamais part qu'à vostre occasion & en qualité de la meilleure de vos amies, tenez cela pour asseuré sans prédre iamais soupçõ de moy qui ne puis estre qu'à vous: autrement il me pourroit estre permis de vous accuser que vous iugez autruy par vous mesme. Ie vous baise les pieds en toute humilité.

ARGVMENT.

Il recite l'extresme contentement qu'il à de sa Dame dont il en aura memoire & obligation eternellement, & que son deuoir & seruitude surmonteront l'eternité.

7.

IE rends mille graces, Madame, non au Ciel, mais à vo' seule, dequoy mes desplaisirs sont changez en liesses, & mes fureurs en tranquilitez, ie vous benists aussi (ma belle Déesse) dequoy parmy to' ceux qui vous adoroient vous tenez chere mõ affection, & me fauorisez de l'auoir plus agreable, c'est m'obliger si extremement, & auec des chaisnes si fortes, que les reuolutions du temps ne pourront seruir qu'à les fortifier, & a me faire de plus en pl' recognoistre de qu'elles graces vous m'auez honoré, & de combié de merites vo' estes

pleine. A ceste cognoissance (que le temps m'amenera tous les iours pl⁹ claire & pl⁹ apparente) est conjointe celle de mon deuoir, & les pl⁹ dignes causes de mõ amour ainsi que l'õ estime la parole de dõner vne fin, ou pour le moins changemét à toutes les choses du mõde, leur apportera nouuelles forces pour se continuer, de façon Madame, que vous croyez que l'eternité mesme ne sera point durable, à l'egal de ma seruitude & de ma foy. Sur telle verité ie vous baise les pieds en toute reuerence.

ARGVMENT.

[...]egale les merites de sa Dame à son amour, excusant le desordre que la violence de son amour, auroit peu occasionner enuers elle.

7.

PVisque vos merites sont immortels, vous deuez tenir l'acquisitiõ de ma vie de mon [...]e pour vous estre eternellement asseurée, i'en ay d'heure à autre tant nouuelles preuue, que ie puis vous iurer [...]ec la mesme verité que le temps ne peut [...]re si durable que mon affection, n'y l'e[...]nité mesmes plus cõstante que mes vo[...]tez, & que mes desirs se conserueront [...]iours au deuoir de vostre seruice, mais [...]fers & deportemens sont continuelle[...]t guidez de si belle consideration.

Et bien que vous ayez peu cognoistre du desordre & du desreiglement, ce ne furent que les effects d'vne violente passion qui pour vn téps à bien peu m'agiter, mais non pas iamais eslongner de ce respect & de ceste reuerẽce qui se doit & que particulierement i'ay vouée plus estroitte & plus deuotieuse à vostre diuinit , ie vous donne le bon iour & baise les pieds auec humilité & submission de cœur.

ARGVMENT.

Il se plaist sur toutes choses du monde au bon rẽcontre de son amour, qui merite par sa constance & fidelité, la grace de sa Dame.

8

MAdame, le ciel n'establit iamais riẽ de si durable que mon inclination à vous aimer. Aussi de toutes les loix de mõ destin, c'est celle là que i'ay suyuie auec vn plus entier contentement de toutes les volontez & affections de mon ame qui tient à souuerain bon heur l'eternité de sa resolution de ne receuoir iamais autre obiect que le vostre, qu'elle ne recognoist pour le plus digne qui puisse paroistre. Que ces veritez seruẽt (ma belle amie pour vous donner tel asseurance de mon amour & de ma fidelitè, que seule (comme les plus extremes du monde) vous les [illegible] meriter l'honneur de vostre bon-

grace. S il n'est vray, que ie meure: ce-
dant ie vous donne le bonjour & baise
tou e humilit: & reuerence vos belles
diuines mains.

ARGVMENT.

*escrit les infinis regrets qu'il conçoit, de l'ab-
ence future de sa Dame durant laquelle le
prie d'auoir quelque souuenance de luy.*

9.

MAdame, ie m'en vay auec mille regrets, mille desplaisirs & mile desespoirs de m'essõgner de vo⁹ en la presẽce de qui toutes mes citez consistent: h: lie ne pense pas que vie puisse resister à tant de maux, d'af-ftions & de douleurs qui desia commen à me persecuter pour le moins, ma bel Dame, honorez moy d'vn quart d'heure souuenance tous les iours, & croyez e ie ne puis iamais rien aimer n'y seruir e vous, à qui ie baise cent mille fois les ains en toute humilité & reuerence. A u mõ ame, adieu ma belle vie. ne m'ou ez point si vous tenez chere la mienne

ARGVMENT.

ait recit de son ardeur amoureuse tres-extre e, laquelle neantmoins luy est tres agreable, & en desire la continuation perpetuelle.

10

Madame, mes ressentimens & mes passiõs me font assez recognoistre que i'adore la chose du monde la plus digne. Car ils sont si ardãs & si pleins de flãmes innumerables que riẽ ne peut estre capable de les causer qu'vne extresme perfection, ha mon Dieu! combien d'agitations & d'inquietudes, combien de pensees & de souuenances, d'imaginations & de desirs ont trauaillé mon ame depuis certain tẽps? Toutesfois ie ne m'en sçaurois plaindre, n'y les trouuer si desaggreables que ie n'en estime ma cõdition plus heureuse de les ressentir, aussi en desireray ie la continuation à l'egal de ma vie & ose vous supplier, ma belle Dame, de tout mon cœur & de tout mon affection que rien ne puisse iamais estre assez fort pour me priuer de tant de gloires & de felicitez que ie recois auec l'hõneur de vostre bõne grace. Ie vo' donne le bon iour, Madame, auec mille louãges & mille benedictions & vous baise les pieds en toute humilité & reuerẽce.

ARGVMENT.

Il remonstre à sa Dame son ardeur, nonobstant certaine defiance qu'elle en auoit cõceu, qu'il impute toutefois à soy mesme, & à sa Dame, laquelle il desire ses actions & intentions estre cogneuës, & ce pour le comble de son bonheur.

11.

SI vo⁹ n'auiez tousiours fermé les yeux à mon mal & disposé vostre ame à ne aigner recognoistre les affections de la ienne autant ennemie de son repos com e eternellement acquise à vostre ser-ce, ie ne receuois pas maintenant pour ut le fruict de mes iustes esperances des pinions aussi esloignées de ce que ie suis ue tout le reste du monde c'est de vostre erite: I'en prés à tesmoin le ciel qui m'a t capable de le cognoistre si mes actions ont tousiours esté guidées de ceste belle nsideration & pour euiter preuue de mõ nour, Madame, ie veux seulement vous presenter la grace que vous me fistes de e rédre digne de vous desirer. Les effets la diuinite ne sõt iamais que eternels & rables: pardonnez moy doncques, Ma-me si i'ose dire que c'est vous faire tort ⁹mesmes de douter de la foy d'vne ame i ayant reçeu toutes ces impressions de us, n'en peut iamais receuoir d'ailleurs sont les veritez que vous deuriez ap-endre puis qu'elles vous sont encores nuelles, i'en accuse toutesfois mon mal ur & non pas vous, Madame, de qui ie stre toutes les volontez & toutes le donnances auec benedictions, de sorte

qu'auec submission de cœur & humilité d'esprit il faut que ie vous remercie vn million de fois, dequoy vous auez contrarié à ce que vous pésiez me pouuoir nuire, qui toutesfois de soy ne le pouuoit pas: car de vous seule despend le bonheur, & le malheur de ma vie, de laquelle lors qu'il vous plaira faire iugemét, ie ne vous supplieray iamais d'y apporter de l'ignorãce, mais au contraire beaucoup de cognoissance, afin que pas vne ny de mes actions n'y de mes intentions ne vous soient cachees : c'est le gain de ma cause, car rien ne fut iamais de si deuotieusement reueré que vous l'estes de moy qui trouue toutes les lumieres du monde (fors que celle de vos beaux yeux) des tenebres & des obscuritez. Croyez Madame, à ces paroles, les vrays images de mon cœur, & si vous trouuez bon de rendre si heureux, pour Dieu donnez moy tesmoignage de vostre creance, ie vous en coniure Madame, par mon amour, & par vos perfections, les deux choses du mõde les plus extresmes. I'ose en toute humilité & reuerence baiser vos belles mains.

ARGVMENT.

Il touche quelque doute que sa Dame auoit eu de sa fidelité, laquelle luy auoit esté suffisãment tesmoignée par l'autruy, & qu'il cõseruera eternellement.

12.

MAdame, si i'estois le contraire de ce que ie suis, alors pour rien vo⁹ desirer que ie vinsse à la conuersion, mais puis que l'extremité seulement de mes passions ou de mes affections vous peut offenser, ie me resouls de viure pour la continuation & nõ pour la repentance. De façon (Madame) que c'est encores vn des effets nonpas de vostre clemẽce, mais de vostre seule iustice que de mettre soubs les pieds tous les aduertissements qui vous ont esté faits au preiudice de ma felicité & contre la verité de mes actions, desquelles celuy qui ma tant honoré de vous tesmoigner qu'elles sont tousiours guidées du respect & du seruice que ie vous ay voué est aussi digne de vostre fiance comme ie ne l'estois pas des opinions que vous auiez prises contre l'eternité de mon amour. Il deuoit auoir plus de force & plus de puissance à changer vostre volonté, que tous les offices de ceux à qui pour vne si grãde obligatio[n] ie puis rendre mesmes des actions d[e]

ces pour ne pouuoir dispoſer de pas vne des facultez de mon ame & de mō eſprit, qu'à voſtre loüange & qu'a voſtre gloire. Ce sōt les effects de voſtre perfection & de voſtre merite auſſi durables que la cauſe, le ſuccez immortel en accroiſſement vous en fera cognoiſtre l'infinité, & ſi par ſes moyēs l'acquiſition de vos bonnes graces le peut faire: l'eſperāce ne m'en eſt pas retrāchée, qui verray la fin de toutes choſes durant les plus extreſmes violences de mon affection i'oſe, Madame vous baiſer les pieds en toute humilité.

ARGVMENT.

Il recite ſon malheur insupportable, prouenāt de l'abſence de ſa Dame, cauſé par vn mauuais aduertiſſement des ſiens, qu'il pretend de chaſtier, puis il amplifie l'incroyable ennuy qu'il en porte.

19.

CE n'eſt pas le premier effect de mō mal'heur que d'auoir failly à la gloire de voſtre veuë, mais c'eſt bien le plus faſcheux & le plus inſupportable que i'en aye iamais reſſenty: la ſottiſe ou pluſtoſt trahiſon de mes gens ne demeurera pas impu-

nie, & si ie n'estois vostre, ie me chastierois si bien moy mesme dequoy ie pris tāt d'asseurance de leur soing (en ce qui n'importe rié moins que du repos de ma vie, & que ie ne deuois remettre qu'à moy seul) qu'il en seroit memoire à iamais & seruiroit d'exemple à tous ceux qui aymeront pour se conduire en pareille occasion: I'en meurs, & tous les mouuemens de mon ame, en sont si dereglez que ie suis plus propre à pousser des blasphemes cōtre le ciel & contre la fortune, qu'à vous ramenteuoir mō amour, auec le respect que ie vo⁹ doibs c'est vn desordre si extraordinaire & si violent, que la vehemence m'en oste la parolle, mais non pas le ressentiment qui tousiours se renouuelle d'affectionde vous honorer & seruir.

ARGVMENT.

Il desire d'estre trans-formé en perroquet (qu'il faut presumer) que sa Dame auoit pouuoir iouyr librement de la veue de sa maistresse, ores que de là fut procedée l'origine de ses passions, au pris desquelles tous autres martires ne luy semblent que roses, la supplie en auoir compassion.

Si sans changer de conditiõ qui estd estre eternellemẽt vostre seruiteur, ie pouuois estre trãsmué en perroquet, ie le desirema dame tout ce qui se peut & en fin autant que ie me souhaitte de bõheur de vostre veüe, de laquelle sortent toutes les flammes qui me consomment. Considerez, Madame, à quelle extremité de ma vie ie suis reduit que vers l'origine de mon mal, mes volontez soyent d'autant plus furieusemẽt emport. es, que ma ruine en est toute certaine & toute asseurée. I'auray au moins ce bien ou malheur en mon changement que ie verray ma Déesse, que ie verray ces beaux yeux coulpables de ma blesseure ne s'esmouuoir aucunemẽt au triste recit de mes miseres & de mes douleurs desquelles le retentissement est si insupportable, qu'il me seroit impossible de rester viuant sans la diuine idée de vos perfections, qui garde & qui preserue ma vie (pource qu'elle est vostre) contre toute sorte d'ennemis : i'appelle ennemis (Madame) non par mes affe-
ons, non pas mes passions, mes ardeurs flammes, n'y mes impatiences: car il

bien tous ces fascheux regrets; ces tristes ennuys, ces tourmés & ces desespoirs qui me trauaillent continuellement; depuis l'infortune de vostre abscence. En fin ma perfection en est arriuée iusques là, que to⁹ les iours ie les passe en plainctes & les nuicts en inquietudes, en clameurs, & en gemissemens.

L'imagination mesme ne se peut estendre si loing, que l'infinité de mes angoisses Ce qui est au monde de plus poignant, de plus aigre & de plus deplorable, est quelque chose de bien doux au pris de ce que ie souffre, je les pourroye endurer mesmes auec cris de ioye & auec benedictions: daignez (Madame) apporter à mon affliction cela mesme que vous deuez apporter au mal de tout le monde: ayez en pour Dieu quelque compassion, & laissez vous toucher à tant de desastres, à tant de peines & à tant de tourmens, que ie supporte à vostre occasion, afin que la pitié que vous en aurez, & qu'il vous plaira de me tesmoigner, serue à me rendre plus fort, & plus asseuré contre les menaces; & contre les assauts du desespoir, auquel sans vostre secours ie ne pourray iamais resister. Ie baise en toute humilité & reuerence vos bel-

ARGVMENT.

Il recite le contentement admirable & faueur inestimable qu'il à receu par la lettre que sa Dame luy à escripte, exaltant infiniemēt sa bonté, clemence, & rares perfections, qu'il aime plus cher honnorer auec silence, que profaner auec trop de paroles.

15.

MAdame rié ne se peutimaginer de si parfaictement heureuxque ie le suis, aussi toutes les autres occasions de contentement ne sont moins foibles au pris de celle dont vous m'auez honoré, que toutes les volontez des hommes comparez à la resolution que i'ay faict de vous aymer eternellement, sans recognoistre les subjects du monde que pour tresindignes de mon affection; puis qu'il vous à pleu de croire que ie ne le suis point de vos bōnes graces. Ceste creance & l'honneur de vostre belle lettre ont apporté, & font encores ressētir continuellement tant de felicitez & de rauissemens à mon ame, que ce seroit trop peu de toutes les paroles qui se sont iamais dictes, & qui se peuuent dire pour vous les representer. Ie ne feray dōc

pas c'est office, n'ayāt aucune partie, ny de mes sens, ny de mon esprit libre de la cōsideration de mon bon heur, mais seulement me contenteray je, Madame, de glorifier vostre nom auec mille sacrifices de loüanges, & celuy de mon cœur autant plein de ioye, & d'allegresse, cōme par ce dernier effet vous auez rendu tout le reste du monde inesgal à vous, aussi biē en clemence qu'en merite. Ie ne veux entreprēdre de vous en remercier, ma belle Dame Que si mon deuoir me contraint (comme il me commande) de le faire, ce ne sera toutesfois pas auec des actiōs de graces, mais plustost auec les desirs qui seront tousiours infinis en moy, pour me faire souhaitter auec moins de vehemence la conseruation de ma vie, que celle de vostre belle volōté si les prieres & supplications y seruent ie vous en fay autant que ie puis de tres-hūbles & tres-deuotieuses, & vous presente mō ame de qui ne peut iamais loger autre image que celle de ma celeste, afin que vo⁹ cognoissiez tout ensemble & la puissance de vos perfections & les miracles de vostre misericorde. Ne vueillez pour Dieu esloigner de vous non plus l'vn que l'autre, & vous verrez, madame, combien il est plus aggreable de receuoir des benedictiō

les plaints: aussi l'vn presuppose la diuinité, & l'autre la tyrannie.

Ie ne puis craindre que vous en vsiez iamais auec moy, en ressentant vos actiõs si esloignées qu'elles sõt, mesmes les instrumens de la grace que i'ay receuë, de peur d'en profaner le merite par trop, de trop de paroles. Ie la veux honorer auec vn silence d'humilité, apres toutesfois vous auoir renouuellé l'asseurance de ma foy, de mon amour, & de ma seruitude, aussi exemptes de mutations, comme ie seray indigne de viure, si i'en estoy capable.

ARGVMENT.

Il se plaint auec de beaux traits pleins d'affection, de n'auoir sceu voir sa Dame, vn certain soir qu'il fut renuoyé de la porte d'elle.

17.

O'Vay je faict, Madame, ou plustost quel nouueau malheur me priue écore ce soir de l'hõneur de vostre belle presẽce? ha! comme mes felicitez passent legerement c'est vn sõge que leur durée, ou mes infor... continuelles & ne cessent

iamais de m'affliger & de me trauailler c'est la rigueur de mon destin, qui ordóne que ie sois eternellemẽt en proie aux douleurs, aux angoisses, & aux miseres & que ie ne face que seulement gouster le cõten temés, & qu'encores ie ne les gouste que pour ressentir apres auec plus d'aigreur & d'impatience, les trauerses qui m'arriuét. Sur mon Dieu, Ma belle Dame, mon affection est digne d'vne plus heureuse condition: mais pourriez vous auoir dóné con sentement au desastre qui m'arenuoyé de vostre porte, plus accompagné de rages & des passiõs, que ie ne fus iamais pour accidét qui me soit arriué, & que mesmes l'apprehension & la certaine cognoissance de mon malheur ne m'en à iamais sçeu faire craindre. Non, Madame, vous auez le naturel trop bõ pour vouloir traicter vostre esclaue auec tant d'iniustice & de tiránie, ie ne le puis croire: car mesmes vos dernieres parolles me donnoient vne certaine asseurance & plus digne de vous, que vos effets. Car tant plus ie cõsidere ce dernier & tant plus i'y trouue d'occasiõs pour me plaindre & pour me desesperer, mais le tout sera remis à vostre veuë. Ce pendát ie vous baise les pieds en toute humilité

ARGVMENT.

Il regrette l'abscence de sa Dame, & craint que durant icelle ne suruienne quelque changemẽt en son amitié: en laquelle il se repute tres-heureux de pouuoir estre conserué.

17.

MAdame, depuis que ce malheureux voyage me tient eslongné de vostre belle preséce, mes peines & mes passions ont reçeu tant de nouueaux redoublemens, & sont deuenuës si violentes & si extremes, que rien ne me les peut rendre supportables, fors que le souuenir de ces douces paroles qui par l'eternité de mon Paradis, qui est l'honneur de vostre bonne grace, m'a cent & cent fois esté promise. Toutes-fois bien que ie tienne toutes vos promesses infaillibles, & pleines d'asseuráce & de verité, si estce que ie ne puis euiter que mille apprehensions ne me trauaillent, & mille craintes que l'abséce, le temps, l'occasion ou le mal heur ne vous facét changer de volonté, ou de nouueaux subjects ne vous diuertissent de m'aymer & de me vouloir du biẽ. Si ce desastre me stoit aduenu, ie maudiroy le ciel & la terre comme trop incapables de me contenter: i'attaqueroy de blasphemes vostre diuinité mesme, cõme trop iniuste de ne m'auoir-

rendu selon mes œuures: Et fin, s'il est croiable qu'il y aye de la douleur, de l'affection, & du desespoir, i'en aurois le suis tousiours comme de coustume, toutesfois assez content, & assez heureux, mais que ie sois tout seul honoré de la qualité de vostre seruiteur, i'en ressétiray & mon ame seule en souffrira d'auantage qu'il ne s'en est iamais recogneu en toutes les personnes du monde, vous me pouuez destourner ceste misere, faictes le, Madame, ie vous en coniure par ma seruitude & par la puissance que vous auez sur moy, qui vous baise en toute humilité & reuerence vos belles & diuines mains.

ARGVMENT.

Il declare la felicité qu'il à receu en la lecture des lettres de sa Dame, & tasche de purger enuers elle d'vn certain crime & de quelque faux rapport fait à elle.

18.

MAdame, toutes les parolles du monde ne vous sçauroient representer les felicitez que mon ame à ressétу depuis hier au soir que ie reçeu vostre belle lettre rien ne se peut imaginer de si heureux que moy qui tiens plus chere & estime mille fois d'auantage vne seule faueur de vous & la moindre que vous pourriez faire ...

la conqueste de tout le monde: car mon contentement & ma gloire ne dependent que de vous, & pourueu que vous restiez asseurée de mon affection, & que vo⁹ayez telle creance de ma fidelité, que mes deportemens vous en donneront tousiours occasion. Ie deffie toutes les forces du mal heur & de la fortune: ils me seront trop foibles ennemis, si vous me tenez pour autant vostre, comme ie le veux estre eternellement. Pour Dieu, Madame, que mes infortunes ne vous facent iamais ce tort là, que de vo⁹ faire douter de la plus certaine acquisition qui se peut faire, vous estes en lieu ou l'on vous contera des mesfiances prises, ie vous iure, contre moy auec autãt de mal heur, comme sans offence que i'aye cõmise, ie serois trop indigne du beau nõ que ie porte, si i'estoi coulpable des crimes dequoy l'on m'accuse: mais puisse ie estre aussi peu amoureux, comme ie le suis furieusement (lascheté toutesfois qui ne me peut arriuer) s'il est rien de moins veritable croyez le, Madame, & pensez que le ciel m'auroit desia faict recognoistre ma perfidie par la rigueur de sa iustice, si i'auoy seulement imaginé de faillir auec tãt de meschancetez, si ie n'estoy asseuré que vo⁹ ny adioustez point de foy, ie ne seroy desia

plus en vie, car ie ne la tiés chere que pour ce qu'elle est à vous. Quāt à celle que vo° aimez & que i'honore extremement, Ie meurs (Madame) si iamais i'ay dit chose qui luy puisse desplaire, elle est vne des personnes du monde qui se puisse autāt louër de ma discretion, & que ie voudroy aussi peu offēser, aussi n'é est-il à qui i aye voué tant d'honneur de respect, & de seruice qu'a elle: Car pour vo°, Madame c'est vn autre cas à part puis que ie vous adore cō-me la diuinité que mō ame veut seruir & recognoistre: c'est vne veritable confession que ie vous fais, vsez en cōme il vous plaira, ie n'ay point d'autre loy que vostre volonté. I'ose, Madame, vous baiser les mains en toute humilité & reuerence.

ARGVMENT.

Il se dueil de la rigoureuse lettre de sa Dame, acquiesçant à la sentence qu'elle voudra donner contre luy, la suppliant de l'en resoudre.

19.

MADAME, ie vey hier dans vne lettre tant de sentences de mort contre moy, qu'il ne reste plus de force à mon ame que pour la desirer, afin de vous rendre satis faicte auec ce derni

sacrifice, de toutes les actions de ma vie: ce seroit crime de se reseruer de l'esperance, puis qu'elle vous desplaist. Ie n'embrasse que la seule constance pour souffrir auec submission de cœur, & mesmes si vous le trouuez bon auec allegresse & auec gloire ce qui viendra de vostre part: & toutesfois, Madame, ie souffriray pour des malheurs & non pour des offences Car si ie ne vous ay tousiours honorée comme la Royne de mes volontez si autre subiect du mõde à eu la victoire sur moy autant que celuy de vos merites, & si mon ame à receu d autres affections que celle de vostre seruice ou que l'ardeur de ses flammes ayét eu du relasche & du refroidissement Ie ne veux pas estre digne de receuoir ma condemnation de vostre tres belle bouche ou escrite de vostre belle main: cõme ie vous supplie tres-humblement, me la vouloir donner pour le dernier effect de misericorde que ie puis esperer de vo⁹ à qui ie baise les pieds en toute humilité & reuerence.

ARGVMENT.

Il fait comparaison de sõ amour, au pris de celuy de certains autres qui se trouuerent auec luy en la compagnie de sa Dame, lesquels auoient bien plus d'inuention à les representer, mais non tant de viues flammes comme luy.

20.

SI parmy les douces souuenances de la bonne compagnie que vous eustes hier au soir, celle de mõ affection est digne de trouuer place ie prens hardiesse de la plus ramenteuoir, comme la plus ardante, & la plus immortelle que l'on puisse recognoistre, & n en desplaise à ceux la, Madame, qui donnoient apparence, d'en estre accompagnez autant qu'ils s en peut imaginer, & qui viuoient auec ceste presumption, que d'autant qu'ils sont plus esleuez de fortune, ils sont plus capables de beaux desirs & de belles passions; i ose vous iurer, madame, & vous promettre auec la verité, que ie les surpasse beaucoup plus en amour, qu ils ne le gaignoient en inuention de sçauoir bien representer leurs flammes & leus ressentimens, aussi m'attribue-je ceste gloire de ne les estimer que des glaces

au pris de la moins bruslãte de mes volõ-
tez: s'ils pouuoient alleguer d'autres auan
tages : ie m'honore plus de ce particulier
que de la possession de milles empires.
Ainsi tãt qu'il vous plaira me fauoriser de
vostre bonne grace, ie mespriseray tout ce
que le cours du monde à le plus en reue-
rence, comme aussi ie ne puis auoir iamais
rien de si cher, ny de si recommãdé que la
consideration de vostre merite & de vo-
stre seruice. Ie vous baise les pieds en tou
te humilité.

ARGVMENT.

Il lasche gayement l'incredulité de sa Dame tou chant amour, puis il subtilise sur l'estat & accroissement de son feu amoureux qu'il ne peut taire ny dissimuler.

21.

Il me resiouuient (Madame) que vous faisant le pitoyable conte de mon amour lors que ie vous iurois & protestois le plus fort, que mes passions estoient arriuées iusques à l'extremité : vous m'auiez souuent, que ie mentois & qu'il n'estoit pas possible : pour ce temps là i'eusse plustost consenty à la ruine de moy mesmes, qu'à faire vne confession si eslongnée de mon ressentiment, mais depuis enseigné par l'experience, il

fut que ie le confesse de necessité, & que i'aduoüe qu'en ce faict-là, vous auez esté plus veritable que moy: car toutes les heures que ie passe en vostre seruices, sont autant de signalées augmentations, que l'on peut recognoistre en la vehemẽce de mes desirs. Or (Madame) nous sommes tous deux sur le croissant vous & moy pour vo⁹ seruir & honorer: ainsi de nos semblables qualitez estās les effects dessemblables, ie m'estonne infiniment (Madame) comme quoy vos volontez peuuēt contrarier aux miennes qu'elles ont fait naistre, & qui recognoissent vostre merite pour origine.
C'est vne estrāge espece de malheur pour moy que vo⁹ me condamnez, pource que ie suis vostre, & que seulement ie me deffende, d'autant que ie suis à vous: car il n'est rien de plus veritable, que sans le desplaisir que i'ay de veoir souffrir ce qui est vostre: ie supportay auec silence mes tourmens & mes douleurs, aussi priué de si belle qualité, ie seray indigne mesme des plus communs remedes: Comme ie suis pleins de confusion & de desespoir, mes parolles le seront aussi. En fin vn homme qui à attendu non par six ou sept ou huict, heures, mais bien autant d'infortunez siecles, l'honneur & la commodité de vou

voir sas que son desir soit reussi, imaginez vous en quel estat de bonne santé il peut estre, ie vous baise en toute humilité & reuerence vos belles & diuines mains. Que ie vous voye, si vous ne desirez que ie meure.

ARGVMENT.

Il promet à sa Dame vne certaine enseigne, qui tesmoignera la vehemence des angoisses de son amour, dont il espere quelque relasche sur l'asseurance des parolles de sa Dame.

22.

MAdame vo⁹ aurez l'éseigne demain de bon matin, & cepédant ie prendray, s'il vo⁹ plaist, ceste occasió pour vo⁹ tesmoigner les inquietudes & impatiéces qui agitent mon ame en l'attéte de la felicité. Il n'est point d'accidét si esloigné du cours du monde qu'elle ne s'en figure l'euenemét au preiudice de son esperance en fin mes imaginations sont pleines de troubles, & mes pésez accompagnez de crainte. Il est vray, Madame, que si ie redoute l'experiéce de mon mal heur, i'espere aux asseuráces, de vostre volonté & de vostre parolle, qui doit reussir tousiours veritable puis qu'elle est diuine, aussi la tien je pour la seule loy qui m'est necessaire de suyure: Deuoir que ie rendray eternellement, le

ciel & la terre s'y voulussent ils opposer;
Ie vo° baise les pieds en toute reuerence.

ARGVMENT.

Il dit que la preuue de ses amours gist en ses tourmens qui sont tres-vehemens, ausquels il prie sa Dame vouloir donner quelque allegement, ou qu'elle le tue d'vn traict de ses yeux, la suppliant neant-moins vser plustost enuers luy de misericorde.

23.

MAdame, si les inquietudes, les impatiēces, & les agitatiōs, sōt les pl° certaines preuues de l'amour, vo° auez tāt de raisons de prendre asseurance de la miēne, comme ie suis eternellement accompagné de ces ressentimens: mais c'est, ma belle, auec tant d'extremité, que les flāmes les plus ardātes de tout ce qui peut aimer, ne sont que des glaces, au pris de mon ardeur. Prenez en cōpassion & pour Dieu ne me refusez les allegemens necessaires, au moins si vous auez soucy, ie ne dy pas de mon repos, mais de la conseruation de ma vie, que ie crains de perdre seulement, pource qu'elle est vostre: mais non, Madame, si vos intentions sont disposées à l'entiere ruine de mon esperance, tuez moy plustost d'vn trait de vos beaux yeux que de me donner vne telle sentence,

que ie tiens pire plus que la mort: la mort sera la plus grande & la plus heureuse gra ce que ie sçauroy reçeuoir devous en ceste resolution, aussi la receuãt & apres l'auoir reçeüe, ie vous beniray de toutes les puissances de mõ ame. alors plus digne & plus capable de vous honorer, estant glorifiée par le triomphe d'vne si belle preuue qu'el le vous aura rendu de son affection. Voyez (Madame) l'estat & le trouble enquoy ie suis & remediez y plustost par la clemen ce que par la iustice, toutes les rigueurs de laquelle il est loüable de ne faire pas ressẽtir, mesmes à ses ennemis. Les tirãs les plus cruels en vsent bien souuent adoucissant les loix auec des effects de misericorde, & vous, Madame, en serez vous maint accõ pagnée, qui estes toute sẽblable de forme & de perfection à la diuinité, qui tousiours se trouue plus disposée à recompẽser qu'a punir? deuiez vous pas rẽdre vos actions pareilles à ce que vous estes? Faictes le (Madame) ie vous en coniure par mon amour & ma fidelité que vous avez fait naistre, & que rien ne peut faire perir. Sur ceste verité, ie vous donne le bon iour & ose vous baiser en toute humilitez vos diuines mains.

ARGVMENT.

Il compare la beauté de sa Dame à son affection au prix de laquelle toutes les flammes du monde ne sont que glaces.

24.

MADAME, il faut aduouër que tout ce qui est à la court de plus digne, cede autant à vostre merite, comme ie surpasse en affection de vous seruir & de vous adorer, ce qui en fut iamais de plus embrasé: Ie n'y adiousteray point vne maxime plus generale: car ie tiē que les plus violētes flāmes du monde sont des glace, au prisde celle que vo^9estes capable d'alumer, i'en fay tous les iours mille experiences, & chasque momēt sert de nouuelle preuue, ou pour mieux dire, de cōfirmatiō à l'estime q̄ iay vos perfectiōs Aussi ne sçauroit elle faire ressentir à mon ame de si puissās effets que ceux, auec qui vous en possedez les intētions, les desirs, & l'ētiere liberté. Vous estes doncques la seule, qu'elle peut & veut recognoistre en ceste qualité, aussi eslongnée de comparaison auec tout ce qui se la pourroit plus iustement approprier, comme il est apparēt

que mon ame l'est de son periode, puisque d'heure à autre il s'augmente d'auantage & reçoit sans fin des accroissemens: sur ceste verité, ie vous donne le bon iour, & baise en toute reuerēce vn milion de fois vos belles, blanches & diuines mains.

ARGVMENT.

Il menace couuertemēt de mort vn sien corriual & supplie sa Dame, de le conseruer en ces graces, suiuant ses promesses.

25.

MAdame, sans l'asseurance que ie pren de vostre belle ame trop esloignee de l'inconstance, ie ne diray pas de l'infidelité, la miēne seroit possedée de tant de craintes, que perdant toute consideration ie veillerois incessamment sur les actions de ce qui veut trauerser ma felicité, & ferois recongnoistre combien il faict dangereux offenser vne personne plus maistrisée de pasion que de raison, & vous iuge, ma belle Dame, que cent fois depuis hier au soir de l extresme impatiēce a failly de me contraindre de me dominer si furieusemēt que de me faire resoudre à vouloir oster la vie à qui veut incommoder mon repos. Mais pour ce coup icy le respect & la confiance que ie dois auoir en toutes vos pa-

olles comme diuines le gaigneront sur moy: de façon que ie ne craindray point de fier la conseruation de mon bien à vous mesmes qui me l'auez donné, & promis de m'en continuer la possession eternellement, sans que ie desire autre plus seure garde que vostre volonté, laquelle ie tiẽt infaillible à mon aduantage, puis que riẽ ne vo⁹ peut aimer auec tãt d'affection que vostre esclaue, qui ose vous supplier tres-humblement, de ne luy vouloir donner occasion de prendre autre creance de vous en tant que vous tenez sa vie chere. Ceste coniuration est foible au pris de mon ressẽtiment, mais pour estre toutes les parolles du monde incapables de vous en representer l'extremité, ie finiray vous donnant le bon iour, & baisant vos pieds en toute reuerence & humilité.

ARGVMENT.

Il recompte à louange les rigueurs de sa Dame, pourueu qu'elles les ayt aggreables, adioustãt que sa constance surmontera tous les martyres qu'il souffre voire sans s'en plaindre.

26.

IE voy bien, Madame, que vostre seule volonté est toute la raison, que vous sçauriez dõner de vos rigueurs & de vostre

iniustice: mais elle n'est tousiours que trop forte pour m'en faire supporter les pl⁹cuisans effects auecques loüanges, ie ne diray pas auec patience, Ainsi ma belle Dame, riez vous de mes douleurs, & faictes ressētir à mon ame toutes les diuersitez de vos humeurs, soit bien, soit mal, qui m'en arriue, en le receuant ie vous beniray pourueu qu'il vous soit aggreable, & m'estimeray bienheureux que vous vous seruiez en vostre contentement de l'eternelle puissance que vous estes la mesme diuinité, à qui est permis ce qui plaist: vostre vouloir presuppose infailliblemēt la iustice, affligez moy persecutez moy seulement auec autant de nouuelles intentions de martyre, qu'il s'ē peut imaginer: ma constance me pourra biē permettre de larmes, mais nonpas des plaintes & en quelle façon que vous l'outragiez, bien que mes ressentimens soyēt des fureurs, des rages, & des manies, mes parolles ne serōt toutesfois que des actiōs des graces. Soubs l'esperance de iouyr du bon heur de vostre presence, ie finiray ce discours de peur de vous ennuyer, & en attendant, i'oseray en toute humilité & reuerence vous baiser les pieds.

ARGVMENT.

Ses tourmens continuels luy font douter si ce seroit quelque Demon Anterotique qui se vengeast de luy. Puis se console sur la simpathie de luy & de sa Dame.

27.

MADAME, i'ay ressenty depuis hier au soir tant de nouueaux embrassement, qu'a leur pris ie n'estime que des glaces toutes les flammes du monde les plus ardantes. Seroit-ce point le demon Anterotique, qui print végeance du iuste sacrifice, que ie fis? Ainsi sempartiseroy-je auec vous d'euenemés aussi bien que d'humeurs, puis que ie vous ouys tesmoigner l'autre iour qu'il vous estoit arriué le semblable. Ceste opinion que vous appellerez presumptien, tant y à qu'elle ne m'est point desagreable, car elle me faict esperer que vostre amour ne sera iamais capable n'y de fin n'y de changemét, estant la simpatie entre nous deux infaillible: confirmez m'en s'il vous plaist la creãce, ma belle dame, comme ie vous continuëray eternellement les occasions de m'honorer de ce tesmoignage & de vostre bonne grace, & face le ciel & la terre ce qu'ils pourront. Sur ceste verité, ie vous donne le bõ iour, & baise vos belles [illegible]

en toute humilité & reuerence.

ARGVMENT.

Il dit que sans l'espoir de la veuë de sa Dame par elle stipulée, il seroit perdu, dont l'attente le transporte d'aise & que son amour est hors de toute comparaison.

28.

MAdame, i'ay passé la nuict auec tant de passions & d'inquietudes que la violence de mes ressentimens auoir surmonté les forces de ma vie, sans la douce esperance qu'il vous pleust de me donner que vous me permettiez de vous veoir en lieu, ou la presẽce de ces petites mouche malicieuses ne detourneroient point mon contentement I'atten ces belles heures auec autant d'impatiences qu'elles me feront ressentir de ioye & d'allegresses: vous ne doutez point ie m'en asseure, ma belle Dame, ny de leur extremité ny de leur infinité: car vous auez trop de cognoissance de mon affection, & des effects de vostre merite, qui sont aussi puissãs que vo⁹ estes digne, & fidellemẽt aimée sur tout ce qui est au monde capable de faire naistre de l'amour. Prenez cette veritable creance de la mienne, qu'il n'en est point de plus ardante n'y de plus eternellement establie, &

qu'elle sera tousiours si entiere maistresse de mon ame, qu'autre desir n'y pourra iamais trouuer place. Ie vous donne le bon iour.

ARGVMENT.

Il remonstre que l'attente de la faueur de sa Dame, bien que prochaine, luy est insupportable, en laquelle les minutes luy semble des siecles.

29.

IE sens renouueller mes crainte à mesure que le temps de mon paradis approche, ainsi ce qu'il deuroit soulager mon ame sert à la rendre plus agitée, qui au lieu de reçeuoir des esperances, ie ne dyray pas des asseurances, se laisse du tout posseder aux souhaits & aux apprehensions. Voyez, Madame, la misere de ma condition, & comme elle ne peut estre addoucie que par les seuls effects de ma fidelité. I'ay beau me figurer que le temps le plus cruel & le plus supportable. Car ceste consideration accompagnée de la violence de mes desirs, trauerse mon repos, auec tant d'extresmes impatiences, que outre ce que les minuttes me semblent des siecles, il n'est point de lieu ny de compagnies, ou ie ne trouue des importunez, & des gehennes innumerables.

Mon contentement doncques, ou pour mieux dire, la fin de mes maux, ne peut arriuer que auec la faueur de vos diuines graces. Adieu (Madame.)

ARGVMENT.

Pour satis-faire à sa Dame, il à esté contrainct de forcer sa passion pour le repos d'elle, qu'il prefere à toutes les choses du monde.

30.

IL est vray, Madame, ie ne veux point desauouër chose qui me doit apporter tant d'auantage, i'ay peu pour vostre respect faire force à ma passion, & à mon contentement, & pour redire vos mesmes parolles auec des beaux artifices, mais cõme quoy le ciel m'en soit tesmoing, mais seulemét pour vous satisfaire & pour couurir ce que vo⁹ mesmes auez iugé pouuoir trouuer au preiudice de vostre repos, que ie tiés plus chere que le mié. Qu'elle autre preuue en voulez vous que de l'auoir recherché auec mille inquietudes, & vne infinité d'agoisses que mon mal'heur porte que vous ne croyez pas mais pour l'amour me cõtraint [illegible] bien aigres & bien poignan-

tes, or puisque vous trouuez mauuais que i'en vse comme cela, & qu'à ce conte ma ruine feroit la recompenfe de ma difcretion & de mon obeyffance, ie me veux faire voir tout tel que ie fuis en la condition que ie tiens, & de mon inclination & de mon election, qui eft d'eftre furieufemēt amoureux de la diuine, à qui fi mes infortunes veulēt que toutes mes actions foyēt defagreables, ie me foulageraide cefte gloire, que le temps auec les fuites, & fes reuolutions, ne peut eflongner, ny mes volontez, ny mes defirs, du deuoir de fon feruice

ARGVMENT.

Sa Dame le traicte diuerfement, ores le fauorifant, ores le tyrannifant, qu'il prend tout en bonne part.

51.

MADAME, vous pouuez apporter toute l'inegalité du monde au traictement de mon ame, ores luy faifant reffentir des felicitez auffi eflongnées de comparaifon que mō amour le fera eternellement de fa fin, ores la tyrannifant auec mille glaces, mille rigueurs, & autant de nouuelles inuētions de martyre Cela, Madame, & tout ce que vous y fçauriez adioufter d'iniufte & de

cruel pour m'en rendre plus tourmenté, n'auront iamais la puissance d'affoiblir la moins forte de mes volontez à vostre seruice. Elles y sont retenuës par vn si bel obiect & par de si puissãtes occasions, que ie tient l'ombre mesmes, & les apparences de la moindre imitatiõ qui se puisse pour des offenses irremissibles: ie ne seray iamais coulpable que de celles qui se commet tẽt par trop d'amour: Mais de ce costé là, ie ne puis attendre de reproche, estant emporté à cest excez, par vn subiect si haut & si excessif en perfection. Sur ceste asseurance, i'oseray vous baiser les mains en toute humilité.

ARGVMENT.

Il se plaint du rigoureux langage de sa Dame, contre luy qui le rendoict desesperé, si elle n'eust vsé depuis de sa misericorde, qui a tourné son mal'heur en bon-heur.

32.

MAdame, vostre premier langage plꝰ insupportable que mille sentences de mort à faict ressentir à mon ame tãt de peines, & tant d'angoisses, que dis-je angoisses, mais plustost tant de rages & de fureurs, qu'il n'y pourroit auoir au monde, rien de si tourmẽté, comme ie l'estoy du

rant tout ce temps là, que vous continuastes a me persecuter. I'estoy en la possessiõ du desespoir, l'esprit si plein de trouble, que ie crains quoy que la frenaisie, & que le desordre de mes actions me donnast cognoissance de mes ressentimens: Mais depuis qu'il vous a pleu vser de vostre misericorde, comme la plus diuine de vos qualitez, & de reçeuoir mes humbles prieres & mon humilité pour satisfaction de mõ offence, sans me condamner en vostre rigueur, tous mes ennuis sont changez en allegresses: ou pour le moins en esperances: dequoy ie prens hardiesse, de vous remercier auec mille actions de graces, y adioustant ceste verité, que personne ne vous peut aimer à l'esgal de ce que ie vous aime. Ie vous iure (Madame & vous proteste) d'en obseruer si sainctement tous les deuoirs que ie ne veux pas que la moindre erreur me soit pardonnable, n'y estre iamais digne (apres l'auoir commise) de rentrer en vostre bonne grace: comme prosterné à vos pieds, & les baisant en toute reuerẽce i'ose vous supplier tres-humblement de m'y vouloir remettre.

ARGVMENT.

Sa Dame est tres-affectionnement suppliée d'auoir esgard à sa constance, qu'il continuera eternellemẽt, ensemble sa fidelité, maugré toutes les trauerses du monde.

33.

MAdame puis que toutes les puissances de mõ ame, & de ma vie ne sõt guidées du respect de vostre seruice vous excuserez, s'il vo⁹ plaist, l'importunité que ie vous donne, pour vous supplier de recognoistre la constance, & la resolution que i'ay apporté, & les eternels sacrifices que i'y continuë, de desirs, de zeles & d'affections. Car bien que le ciel, le temps, & la fortune auec la reuolution facent arriuer du changement à toutes les choses du mõde, ils n'auront iamais toutesfois ceste auãtage sur l'eternité du ma foy, quelques accidens & trauerses qu'ils opposent, n'y assez de force, pour rendre moins immuables les deuoirs de ma seruitude, ils ne peuuent estre relaschez, non plus que vos merites receuoir diminution & tout ce qui s'obstinera à leur ruine, seruira de les establir encores plus fort, & d'adiouster autãt de triomphes à la gloire de ma fidelité, qu'elle aura combatu de malheurs, d'oppo

-fitions, & d'inconueniens. Conseruez autant ceste creance que vous en aurez d'occasion, ce sera eternellemét, comme aussi ie me desire l'honneur de vostre bonne grace. Ie vous donne le bon iour, & vous baise en toute reuerence les pieds.

ARGVMENT.

Il fait comparaison de sa felicité & de son amour qui dependent des graces de sa Dame se soubmettant à la domination d'icelles.

34.

MAdame, ie sens croistre mes passiōs comme les tesmoignages de vostre belle volonté: mais c'est auec tant de felicité & de flammes, les vnes aussi douces que les autres violentes que ie ne sçauray dire, lequel ie suis d'auantage heureux ou amoureux. Ce sont les admirables effects de vous, Madame, qui aurez eternellemēt la puissance de donner telles qualitez à mō ame qu'il vous plaira, fors que celle infidelle, ou de moins vostre seruiteur que ie suis Aussi, Madame, vous ne m'auez point honoré de vos bonnes graces pour me rēdre puis apres miserable, par la perte d'vne si glorieuse acquisition, que ie tascheray de me confirmer par tout l'affection, & tou-

te la fidelité qui s'y peut attẽdre de la personne du monde la plus deuotieuse & la plus obligée, Ie sentirois des à ceste heure ma ruine, si ie me tenois capable de souffrir iamais autre empire que le vostre ou d obseruer autres loix que celle de mon amour & de vos commandemens.

ARGVMENT.

Il deduit le mal'heur d'estre priué de la veue de sa Dame, chose qu'il repute pire que la mort, la supplie de luy assigner vne heure pour la pouuoir veoir.

35.

Madame ie ne sçay quel mal est celuy que vous dictes: mais ie sçay bien qu'il ne me sçauroit aduenir de plus cuisant que i'en ay ressẽty depuis hier au soir, pour auoir esté priué de vostre belle veuë. Ie n'appelleray pas vn iour ce temps là, mais vn siecles de tenebres, & de miseres, durãt lequel i'estimeray tousiours la vie pire que toutes les sortes de morts plus cruelles & plus rigoureuses. Faictes le finir, ma belle amie, & honorez moy de me mander à quelle heure la clarté de vos beaux yeux ne me sera cachée: car ie brusle de mille flãmes attẽdant vne si extresme felicité, à la-

quelle ie veux croire que vous aurez part, pour me flatter moy mesme, & pour ren dre auec vne si douce creãce mes tourmés plus supportables. Ie vous donne le bon iour, & baise vos pieds en toute humilité.

ARGVMENT.

Il deplore sa condition de pouuoir auoir aucun al legement à ses angoisses, ausquelles sa Dame se plaist, pour lesquelles il ne laissera de l'aimer & benir. 36.

MAdame, ie pensoy que vous eussiez pris telle creance de la violence de mon amour, & de mes passions que les al legemens mesmes plus extraordinaires ne pourroient seruir, que comme vne goutte d'eau dans les plus ardantes flammes du monde : mais à ce que ie puis ressentir par l'experiẽce que vous m'en faites pratiquer vostre opinion est fort eslongnée de la miẽ ne, & des mouuemens de mon ame, puisque les remedes plus communs ne sõt refusez, & que les heures qui sont permise aux furets me sont deffendües i'auray dequoy vous accuser iustement de tyrannie. Mais quoy: vous en faictes louanges & le plus doux son qui puisse flatter vos oreilles est celuy de mes cris, & de mes plainctes contre vostre cruauté.

Ie suis resolu de tromper vostre esperãce, puisque vous outragez les miennes, auec tant de rigoureux effects. Ainsi ie vous ren dray bien pour mal, & quelquesmartyres que vous me faciez esprouuer ie vous remercieray & beniray & toutes mes actiõs & mes parolles le tesmoigneront auec autant de contentement, que vous me donnerez de tourmens, d'afflictions, de miseres. Sur ceste veritable resolution ie vous donne le bon iour, & vous baise les pieds, en toute reuerence.

ARGVMENT.

Il exalte son affection & fidelité sur toutes choses, & dit qu'il depend totalement de sa Dame.

37.

MAdame, lors que vo⁹ pourrez entrer en doute de mon affection & de ma fidelité, ne tenez rien au monde pour veritable. Ie seray tousiours plus disposé de consentir à la haine de moy mesmes, qu'à l'amour d'autre bel obiect que le vostre: ie l'estime aussi pour le plus digne, & le plus admirable qui se puisse recognoistre, voila parquoy il me sera permis de me plaindre & d'accuser vostre rigueur, ou l'importunité de mon mal-heur. Ie vous prie prenez [illegible] de vostre esc[illegible]ue, que toute

l'auctorité qu'il peut iamais auoir sur son ame & sur sa vie est aussi eternellement, comme iustement acquise à vous seule, de qui le merite ne peut receuoir comparaison. Sur ceste verité escrite dãs mon cœur de la propre main d'amour, & d'vn si puissant traict que par le tẽps mesme, qui fait arriuer la fin de tout cequi a reçeu commẽcement, elle ne peut iamais estre effacée.

Ie vous donne le bon iour, & baise les mains en toute reuerence.

ARGVMENT.

Il traicte des horreurs de ses resueries amoureuses durant vne nuict, supplie sa Dame d'en auoir pitié: protestant de despendre à iamais de sa volonté.

38.

QVe de songes (Madame) que de visions, & d'estranges resueries ont trauaillé mon esprit & mon imagination toute la nuict, il n'est espece de mort, il n'est sorte de supplice qui ne me soyent apparuz, toutes les façons de perir plus extrauagantes, dequoy le desespoir peut dõner inuẽtion se sont represẽtées. I'ay tenu des poignars, des licols, des aspics, & des char-

bons ardans, ie me suis empoisonné, ie me suis precipité vingtfois sur la dure souuenance de mes miseres, & tousiours ayant en la bouche ce beau nom, auquel ie ne craindrai iamais d'offrir en sacrifice ma vie non pl⁹que i'ay fait ma liberté: ie n'auroy iamais acheué de vo⁹ dire les aduersitez de la peine que i'ay soufferte toute la nuict. Car l'antiquité n'y l'histoire ne vous ont rien faict recognoistre de cruel & de miserable, dequoy ie n'aye faict experience. Prenez en compassion (ma belle Dame) & ne pardonnez pas seulement à vostre esclaue, que sa repentance rend digne de vostre misericorde, mais reprenez le encore en vostre bonne grace, puis qu'il vous iure & vous promet auec tous les sermés plus solemnels, qu'il peut de vostre volonté, ny de la reuerence qui vous est deuë, auec laquelle ie prens hardiesse de vous baiser les pieds.

ARGVMENT.

Il respond à vne lettre de sa Dame qui l'accusoit d'estre subiect à l'eclipse, dõt il se purge, interpretant ce traict de sa Dame, de laquelle en fin il implore les graces.

39.

MAdame si ie pēsoy auoir ressēty toutes les persecutions & souffert toutes les douleurs dequoy le ciel, l'amour & le malheur peuuent rendre vne personne miserable, mais le ressentiment de ces derniers & nouueaux infortunes, est aussi violent par dessus les afflictions qui m'ont trauaillé iusques icy, comme vos perfectiōs, sur toutes les beautez du monde, & mes desirs sur toutes les affections des hōmes il y à pres d'vn mois, madame que ie vous ay enuoyé vn gentilhomme sans en auoir eu des nouuelles depuis, & l'autre iour vostre bonne amie, me fit voir vne lettre, ou ie leu des parolles qui me furent autāt de playes en l'ame. Vous m'accusez, Madame, d'estre subiet à l'eclipse. Et qu'elle interposition peut il arriuer entre vos beaux Soleils, & mon ame, qui brusle au milieu de leurs flammes? & quel prodige plus eslongné de la nature, que de faire ceder les loix de l'amour à celles de l'amitié? ou de cesser à vo⁹ adorer pour aimer quelque autre chose du mōde, qui ne peut cōtenir riē de si parfaict, ny de si digne que vo⁹: que si ie n'estoi asseuré que ce ne sōt pas des creāces que vo⁹ aidez mais des coustumes que vous auez prinses à me tourmenter : mon desespoir m'auroit cōduit à des maux qui

ne receuroient le mesme qu'en vain. Mais puisque seulement ce sont des effets de vostre tirãnie, i'espere, Madame, qu'au lieu des froideurs, des desdains, & des iniustice, apres auoircogneu la veritédemes passions & le merite de ma seruitude, vo y apporterez des faueurs, des misericordes & des graces, i'ose, Madame, en toute humilité & reuerence vous baiser les pieds.

ARGVMENT.

Il condamne sa faute d'auoir offencé de paroles sa Dame, & luy en demande pardon.

41.

SI ie faillis, Madame, contre l'honneur & contre l'obeissance que ie suis obligé de vous rendre, lors que la passion me contraignit de partir d'auec vous, i'en ay des-ja faict moy mesme la plus cruelle punition que ie sçauroy receuoir, en me priuant iusques à ceste heure du bon-heur de vostre veuë, faictes moy tant de graces, ma celeste, de m'en remettre l'offence, & ne vous ressouuenir plus des plasphemes que la rage qui me possedoit me força de prononcer. I'ay cognoissance & repentance de ma faute:

la satis-faction en est desia faicte par le ressentimés de mille peines que i'ay souffertes pour m'estre eslongné de vous. I'ose doncques esperer que vous me pardõnerez:car vostreiustice memes ne sçauroit condamner vne persõne qui n'a point failly que par contrainte, & malgré soymesmes. Ie prendray hardiesse, Madame de vous ramenteuoir la puissance que vo⁹ auez sur mon ame,&que vos rebuttes sõt des attaintes insupportables ausquelles mon affection pour bien resister, mais nõ pas la constance:Ie me iette & prosterne à vos pieds, Madame, les baisant en toute humilité.

ARGVMENT.

Il se complainct du doubte que sa Dame fait de son amour, qui luy doit d'ailleurs estre assez notoire.

42.

MAdame,ie ne pensoy pas apres vo⁹ auoir aimé sept ou huit mois durãt auec toute l'ardeur & toute la deuotion , qu'vne ame pleine d'amour & de la cognoissãce de vos merites vous peut rẽdre, qu'il fust iamais en la puissance des accidens de trauerser l'asseurance que vous de uez auoir de ma foy elle vous est si parfai

temēt iurée, que la reuolution des fiecles & du mōde ne feruira que de preuue à fon immortalité. Croyez le, madame, & pour Dieu, n'ayez iamais fi mauuaife opiniō de vous, ny de moy qui fuis voftre feruiteur, que rien au monde aye la force de me prē dre, ou que ie fois iamais coulpable d'autre affection que de celle de voftre feruice. C'eft eftre bien miferable, que d'auoir be foin de vous reprefenter encores la verité de mon amour, qui vous ay rendu les fidelitez, des conftances & des preuues affez fortes, pour vous faire prēdre certitude de fon extremité & de fon infinité. Mais puis qu'il vous plaift de me traicter ainfi, il faut que ie le fouffre encores auec louāges, cōme ie feray toufiours, ce qui viēdra de voftre part. Quant aux veritez que ie deuoy entendre de la bouche d'vne belle Dame, i'ay eu fi peu de conuerfation auec elle, qu'il faudra que ie les apprēne de la voftre plus belle, & plus veritable que la fienne: ce fera fi vous le trouuez bon des demain. Ie baife vos mains en toute humilité.

ARGVMENT.

Il s'afflige pour vne rigoureufe lettre de fa Dame, ne s'ofe trouuer deuant elle. Puis il vient aux requeftes,

MAdame, ie suis mort, si vous n'auez pitié de moy, il est impossible que ie resiste d'auãtage aux desespoirs qui me persecutent: depuis auoir receu vostre rigoureuse lettre, si vous n'en faictes cesser l'occasion. Rien de si affligé rien de si tourmenté, ne se peut imaginer que vostre esclaue qui maudit toutes allegresses, & tout ce qui tiẽt du ioyeux, puis qu'vne simple humeur de telle qualité luy cause le malheur de vostre courroux Aussi m'est-il plus insupportable que toutes les infortunes du monde ne me sçauroient estre seulement fascheuses. Ie n'ay osé auiourd huy me trouuer en lieu ou vous fussiez, de peur que adioustaut à mes desplaisirs encore celuy de vostre mauuais visage il ne fust plus en ma puissance de les souffrir, qu'auec mille apparẽce de rages. Ne me laissez, Madame, ie vous supplie plus longuement en estat si miserable. Et pour cest effect permettez moy, s'il vous plaist, l'honneur de vous voir & d'ouyr de vostre belle bouche l ordonnance que vous ferez de ma vie. Ie l'escouteray auec autant d'humilité, comme en toute reuerence ie vous baise les pieds.

Il louë haut vne imagination nocturne qu'il à eüe des perfections de sa Dame, qu'il accompte au premier iour de sa vie : exaltant aussi les yeux, d'elle qu'il recognoist pour deux Astres.

44.

MAdame, ie vous baise les mains vn million de fois de tant de douces imaginations dont la belle Idée de vos diuinitez à glorifié mon ame toute ceste nuict, que i'appelle iustement le premier iour que i'aie veu luire depuis les siecles de vostre absence. Car si durant tous ces mal heureux tẽps là mes yeux ont cogneu des lumieres, ie ne veux pas, ma belle celeste Dame, qu'il vous prenne iamais compassion de la violẽce de mes flammes, depuis hier seulement ie commence à voir le Soleil, qui me seroit encore plein de tenebres & d'obscuritez, sãs la presẽce de ces deux autres plus clairs & plus diuins que i'adore, le ciel m'en soit tesmoin, comme ie ne puis recognoistre que ces deux seuls astres de ma vie: Et comme l'arrest de mõ destin ordonne que mes affectiõs à l'honneur de vostre merite soient des accidẽs plus inseparables de mõ ame, que son essẽce mesmes, leur eternité vous en rendra preuue.

esgale à celle de vostre perfection. Honorez moy doncques tant, Madame, que de ne vouloir douter de la chose du monde la plus certaine, & dont toutes mes paroles, & toutes mes intentions vo⁹ serōt autant d'infaillibles asseurances, sur ceste verité, i'ose, Madame, en toute reuerence vous baiser les pieds.

ARGVMENT.

Il pretend estre esclarcy d'vne apprehension par sa Dame, comme estant son vnique recours sans toutes-fois rien particulariser: Puis il tombe sur la seruitude qu'il luy à eternellement iurée.

45.

MAdame, puisque toutes les actions de mon ame & de ma vie vous doiuent estre desconuertes, & que ie vous doy rendre cōte de moy, iusques à mes plus secrettes imaginations, i'oseray vous importuner d'vne apprehension, qui depuis l'hōneur de vostre veüe ne cesse de me trauailler, en fin c'est à vous à qui ie suis, & à qui ie me dois plaindre de qui seule ie puis esperer secours contre la tirānie de mes ennemis, ne le desniez à vostre amant rendu si plein de troubles & d'agitations qui ne se peut rien imaginer de si esmeu & de si tourmē

té que son esprit. Et sans l'asseurance que i'ay que vous, toute diuine & toute celeste voiez clair dans le plus caché de nos cœurs & de nos pensées pour iuger la difference de ma deuotion à toutes celles des hommes. Ie pése, Madame, que desia la fureur de la rage seroiét aussi maistresses de moy comme vous seule serez eternellement. Mon destin m'y contrainct, & vos perfections m'y retiénent auec tant de charmes & de liens, que la seruitude est tout ensemble trop forte & trop agreable, pour estre en possession de n'en sortir iamais, ny par la puissance, ny par le desir. Sans plus vo⁹ ennuyer, Madame, ie vous donne le bon iour, & ose baiser les soleils de ma vie en toute humilité.

ARGVMENT.

Il recherche l'occasion du courroux de sa Dame, contre luy, sans le mal'heur, & l'attribuer à son mal-heur, & à la ialousie.

45.

Q'ay-ie faict, madame, pour meriter vn visage si froid & si desdaigneux? qu'elle faute ay je commise que de trop vous aymer: mon affection vous apporteroit elle desplaisir? vous offenseriez vous point de trop de fidelité. Si cela est (ma belle Dame

ie suis digne de toutes les plus seueres punitions du monde, la iustice n'a point de chastimẽt assez rigoureux, ny la tyrannie mesmes de tourment assez cruel pour esgaler l extremité de mon offence. Mais si ces belles & plus immortelles passions de mon ame, font vn contraire effect en la vostre, ie ne puis attribuer la cause de vostre courroux qu'à mon malheur qui ialoux de mes felicitez, & cognoissant quelles ne seront durables autãt que la gloire de vostre bonne grace, tasche de m'en esloongner. Et quoy, ma déesse, vous qui deuriez entreprẽdre ma deffence, puis que ie suis vostre esclaue, pourriez vous coniurer ma ruine auec mon ennemy, & vous rendre ministre de ces malignitez, au preiudice de ce qui n'est plus à soy pour estre à vous, & à qui l'enuie que l'on porte de vostre belle election, & du merite de son amour, cause peut estre toutes ses afflictions; qui me seroient insupportables, sans l'asseurãce que ie prens de vostre bon naturel & diuin iugement? qu'ils ne me condamneront pas sans voir mes iustificatiõs. Honorez moy Madame, de me permettre le biẽ de vous voir, afin que ie sçache l'occasion de mon infortune? car ie ne scauroy plus le souffrir qu'auec milles rages.

I'ose vous baiser les pieds, en toute humilité.

ARGVMENT.

Il amplifie l'ennuy qu'il a d'estre priué de la veüe de sa Dame, à cause d'vne brouillerie, qu'il ne descouure point, la suppliant tres-affectionement d'y remedier, & auoir pitié de luy.

47.

AVec combien de plainctes outrageuses pourray-ie attaquer le Ciel, qui par vn malheur qu'il fait naistre frustre mon ame de la plus douce esperance qu'elle eut iamais, & mes yeux de la gloire de vostre belle veüe? Les desplaisirs que i'en reçoy, & les mortelles angoisses qui m'en arriuẽt sont innumerables. Ie ne vous representeray pas la violence, elle ne peut estre que ressentie, & toutes les parolles du mõde ne sont que trop douces, & trop foibles pour en dõner tant soit peu recognoissance. Que feray ie doncques, Madame, & comme quoy me sera-il possible de vous tesmoigner l'iniustice de cruel tiran de nostre vie: & la malice, les tromperies & les desloyautez qu'il vse pour me tourmenter

& me bourreller tous les iours d'auantage? Ha! non, il n'est pas assez de mots pour l'exprimer, ny de papier pour l'escrire, & l'eternité mesmes n'en pourroit cognoistre quelle commencement (Madame) auoit consenty que ie la visse & trouué bõ que ie fusse honoré de sa presence encores auiourd huy ie me tenoy tout asseuré de ce bonheur, comme tenant infaillible ce qui vient de vostre volõté, & n'y pouuãt imaginer aucune trauerse, mais la misere de ma condition m'a faict esprouuer le contraire me retranchant par vne brouillerie qui est arriuée, tout moyẽ de vous voir autremẽt qu'auec l'esprit & la pensée. I en souffre ce que ie ne puis dire: mon silence & la confusion enquoy ie suis, seruiront de preuue à mes tourmẽs desquels, madame, si vous daignez prendre pitié, ie vous supplie & vous coniure par vos perfections les plus dignes que l on recognoisse, de m'en vouloir deliurer, en me conseruant l'honneur de vos bonnes graces. C'est l'antidote de toutes les peines, afflictions & infortunes qui me peuuent suruenir, & s'il est besoin d adioustera si iuste requeste le tesmoignage de mon affection, receuez le, Madame, comme de la plus constante, & la plus immortelle qui ait esté, & qui puisse iamais

iam ais estre Sur ceste verité,ma belle diuine & celeste,ie vous donne le bon iour, auec mille ennuys & mille regrets insupportables, & prens hardiesse de m'en soulager & satis faire à mon desir,auec l'heureuse imaginatiõ de vous baiser les mains vn million de fois.

ARGVMENT.

Comme il est en la puissance de sa Dame de le tourmenter par sa rigueur, il est aussi en la sienne d'y donner fin, en luy sacrifiant sa vie : il implore toutes-fois la misericorde de sa Dame, attendu que nonobstant sa rigueur, il a esté ferme en amour.

47.

IL est en vous,madame, de tẽdre à mes affectiõs & à mes passions mille cruautez extraordinaires vous le pouuez,comme toute puissante que vous estes. Mais ie pourray bien aussi comme le plus desesperé amant qui soit au monde, sacrifier ma vie à nostre iniustice,afin que riẽne se puisse plus opposer à l'immortalité de mon amour: c'est mon destin, madame, & la plus forte de mes considerations de le conseruer eternel & inuiolable,cõtre les mortelles oppositiõs de vousmesme qui l'auez fait naistre, & qui ne pouuez le vouloir

pour mieux dire ces plus parfaictes inspi-
rations de la diuinité que nous sentons les
plus douces, & les plus fortes dans nostre
ame, pour aymer ce qui procede de nous.
Ce sont des raisons, MADAME, qui estant
recogneuës d'vne persone si accompagnée
de desespoir, & si troublée de fureurs com-
me ie le suis, le deuroient encores estre mi
eux de vous, qu'aucune sorte d'inquietude
ne trauaille, tant vous estes charitable à
tous, fors qu'à ce qui l'est comme vo⁹. Les
iustes causes qui vous en ont esté represen
tées, assez claires pour vous faire cognoi-
stre, que si ce n'est pour mes flãmes & mes
passions que seulemẽt pource que vo⁹ vo⁹
deuez à vous mesmes, vo⁹ me deuez de la
misericorde, n'ont eu le pouuoir d'amollir
les rochers de vostre graces, ains auez tou
siours aussi fait peu de conte de ce que i'ay
ressenty comme vous en deuiez faire beau
coup. Puis que ce sont les effects de vos
beaux yeux, & de vos perfections que i'ay
adorées auec autant d'innumerables & de
uotieuses volontez, que vo⁹ apportez de ri
gueurs, d'ingratitudes & d'inimitiez con-
tre mon desir. C'est pure verité que cela,
& les articles d'vne foy que vous ne sçau-
riez ignorer, puis que ie l'ay mainte-
nué si parfaicte & si

mal-heureux siecles de vostre absence, maugré mille accidens & vne infinité de trauerses, que le ciel & le temps ialoux de la grandeur & de la constance de mes affe ctions, & vous mesmes ma pire ennemie auez coniuré. Ie les vaincray, Madame, & les surmonteray quoy que ma resolution ne soit moindre que de combattre vne diuinité. Mais puis qu'inspiré d'elle mesme i'ay osé le commencement de si haute entreprise, cõme est celle de vous seruir, que i'y ay perseueré sans mutation & sans varier tant soit peu, asseurez vous, Madame, que la fin sera commune auec celle de mõ ame. La façon que vo⁹ la traiterez, & que vous en vserez auec moy, pourra bien me faire ressentir, plus ou moins de contentement & de misere : Mais que l'essence de mon amour en reçoiue alteration, vo⁹ ne le deuez nullement esperer: Elle sera tousiours semblable à soy mesme, & si elle est capable de changement, c'est seulement d'augmentation. Chose dequoy ie ne puis croire que vo⁹ faciez doute, aiãt tousiours faict experience de la cruauté de vostre naturel, qui se plaist mesmes aux tourmens, & aux afflictions de ceux qui ne les peuuẽt receuoir que de luy, si ie blaspheme, mada

ame à tant d'érageries & à tant de manies qu'il est force que toutes ses actiõs, toutes ses parolles en soient pleines, puisqu'elles en sont poussées. Ie ne sçay, si i'oseray vous baiser les pieds en toute humilité & reuerence.

ARGVMENT.

Il haut loüe son affection, & fidelité & constance mesme durant l'absence de sa Dame, mesprisant à ceste occasion tous les desastres qui luy pourroient suruenir.

48.

AVec quelle parolles vous pourrayie tesmoigner, Madame, que la verité de mon affection se con serue tousiours inuiolable, durãt lès mal-heureux siecles de vostre absence il n'en est point d'assez dignes.

Mais si ne lairray-je pourtant de prendre la hardiesse de vous en asseurer, & de vous coniurer encores par cesdiuines lumieres au pris desquelles, ny le Soleil mesme, ne me semble luire, d'auoir telle creance de ma fidelité, que le temps n'y tous les accidens du monde ne la peuuent esbranler. Madame, i'en ay fait l'experience tant de

pas à receuoir toutes les felicitez que vo-ſtre preſence & vos bonnes graces peuuẽt apporter mais bien à vous aimer eternellemẽt, ſans recognoiſtre autre amour que la voſtre. Pour Dieu, madame, que ceſte veritable conſideration ſerue à me rẽdre digne d'vne nouuelle faueur, que ie vous demande, puis que vous m'auez deſia honoré, en lieu ou ſoit voſtre diſcipline. I'en eſpere, Madame, le courage d'entreprẽdre quelque choſe, qui teſmoignera combien vous eſtes digne de fauoriſer, & moy heureux d'auoir eſté fauoriſé de vous à qui en toute humilité & reuerence, ie baiſe vos belles & blanches & diuines mains.

ARGVMENT.

Tout ſon but eſt de louer ſa Dame, dequoy elle par ſa grande capacité, doit auoir cognoiſſance, & l'en aimer.

50.

MAdame, comme dés le plus matin eſueillé la premiere de mes actions ſoit de vous louër & de vous honorer, la verité de mon affection touſiours viue & touſiours bruslante vous doit ſeruir de teſmoignage. Voila pourquoy ie ne doubte point, puis

que vous estes plus digne & plus capable que tout le reste du monde, vous n'ayez, aussi plus entierement attaint la perfectiõ d'vne si iuste cognoissance. Et pour estre d'ailleurs pressé de mes amis de ne faire pas long discours, ie me contenteray, ma belle Dame de vous dõner le bon iour & baiser vos belles blãches & diuines mains en toute reuerence, & humilité.

ARGVMENT.

Il est affligé pour l'absence de sa Dame, & pour l'imagination d'vn certain bonheur passé, en sorte qu'il ne le sçauroit bonnement exprimer & ne le voudroit faire, pour ne desplaire à sa Dame, & participer à son ennuy.

51.

MADAME, il est incroiable combien ie souffre de douleurs, combien i'endure de tourmens & de peines insupportables, eslongné de vostre belle presence, & combien la continuelle imagination des felicitez passées me donne des ressentimens, & d'impatiences & de mortelles inquietudes. En fin (*Madame*) tout ce qui se peut esprouuer au mõde de supplice, de martyre, & de misere, mon malheur le ioinct ensemble pour m

trauailler & me bourreller, car outre ce que mes premieres flames se sont renduës pl' ardantes, & mes passions accoustumées plus aigres & plus cuisātes, ie suis encores persecuté d'vne infinité d'afflictions, que l'absence, la crainte & la souuenance m'apportent: lesquelles ie ne sçauroy exprimer mais qui toutes-fois me donnent mille cruelles attaintes & causent à mon ame, mille fureurs & mille desespoirs. Les parolles me defaillent & mes passions redoublent, voila pourquoy ie ne sçauroy mesmes vous en representer vne bien petite apparence. Aussi ne le voudroy je pas faire, & fust-il en ma puissance de peur que la cognoissance de mes maux ne vous apportast trop de fascherie & trop de desplaisirs, ausquels d'autre costé ie ne faudray de participer, & de les ressentir auec plus de violence que les miens propres rēdant par ce moyen ma condition plus trauersée & plus malheureuse. Viuez doncques, ma belle aussi contente & aussi heureuse que vous estes digne & que ie suis amoureux, & daignez m'honorer de quelque souuenir & de vostre bonne grace. L'asseurāce de laquelle, peut encores charmer & enchanter en quelque façon toutes mes douleurs & toutes mes peines. Ie prens la har-

dieſſe de vous baiſer les pieds en toute humilité.

ARGVMENT.

Il parle de ſon inquietude d'vne nuict, qu'il amplifie merueilleuſement adiouſtant que ſes ſens & principalement les yeux ont perdu leur vſage ordinaire. Puis il tombe ſur l'extremité de ſes paſsions amoureuſes, ſuppliant ſa DAME *de luy donner allegement.*

52.

MOn Dieu combien de fureurs, combien de rages de violences, & d'inquietudes ont bourrelé mon ame toute la nuict, mais que dy je toute la nuict, comme ſi i'auoy apperçeu le iour, & que mes yeux fuſſent capables de recognoiſtre la lumiere: ils ne ſont, madame, que pleurer & de ſe diſſoudre eux meſmes en larmes, ſelon que l'extreſme paſſion qui m'agite & me poſſede entierement, les force, les aueugle, & les reduict en ſe miſerable office, ne les traictant rien mieux que to9 mes autres ſés qu'elle a faict extrauaguer ou pluſtoſt deſquels elle à voulu eſtaindre la puiſſance pour la donner plus forte, & plus viue à mon reſſentiment.

Ie meurs, ie brusle, & demeure extremement estonné, dequoy le mal me permet encores des paroles, & la force de me pouuoir plaindre à celle qui seule me peut secourir: Ie voudroy pouuoir dire ce que ie ressés, mais non l'importunité n'en seroit pas supportable. Ha! madame, quels tourmens & quels martyres me reste il plus à souffrir, la mort? non car c'est vne grande felicité, puis que son esperance seule, si le Ciel ne le pouuoit permettre, seruiroit à me donner d'allegement. Qu'elle fin retrouueray-je doncques à mes miseres, celle qu'il vous plaira me ordonner, comme aussi ne la puisje attendre que de vous qui seule auez la puissance de dõner telle condition à mõ ame, & à ma vie que vous l'aurez agreable. Ie prens hardiesse de me ietter à vos pieds, criant, gemissant, & inuoquant le beau nom de ma celeste Vranie.

ARGVMENT.

Il desire que sa Dame peust lire en son cœur pour cognoistre son affection incroyable: dict aussi que l'Idée de ses perfections est grande dans son esprit, luy ayant dedié sa vie.

MAdame, ie voudroy, pour le comble de ma felicité, que tous les mouuemens de mon ame vous fussent cogneuz, & que toutes mes intentions vous fussent aussi ouuertes, comme elles sont continuellement arrestees en la gloire de vos merites. Vous ne douteriez iamais (ma belle Dame) de l'eternité de mon affection à ne recognoistre que vous seule, & ne prëdriez iamais opinion qu'il y eust diuertissement assez fort pour m'esloĝner, ie ne diray pas les iours & les nuits mais les heures ou les momens d'vn si digne & si aggreable souuenir. Car si ie n'ay tousiours deuant les yeux & dans l'esprit l'idée de vos perfections, que ie perisse (Madame) comme le plus infidelle & le plus traistre qui fut iamais: Mais quoy! c'est parler de l'impossible que cela. puis que ie ne sçaurois viure sans la memoire vous, Madame de qui ie tiens la vie, & à qui ie l'ay vouée pour ne l'ëployer iamais qu'à vostre honneur & à vostre seruice. Sur ceste verité, ie vous donne le bon iour, & ose vous baiser en toute humilité vos belles blanches & diuines mains.

ARGVMENT.

Il n'y à rien qui puisse empescher, n'y destourner son amour extreme, & perdurable, non pas mesme les cruautez de sa Dame, de laquelle seule il despend totallement.

64.

MADAME, ny le Ciel, n'y le malheur n'y vos rigueurs mesmes, que ie crains, & redoute sur toutes les choses du monde ne me sçauroiét empescher nullement de vous aimer eternellement.

Ie recognoy mon ame poussée auec tant de violence, & de l'inclination & du desir que iustemét ie m'ose attribuer ceste gloire de rendre mon affection durable, malgré tous les accidens & toutes les trauerses que la fortune y peut opposer.

Madame, la crainte de vous desplaire me retient, car sans ceste consideration & les respects que ie vous doy ie deffieroy mesmes vos forces, vostre inuention leur opposant la constance de mon amour, que le temps ne verra iamais diminuer. Mais ie ne m'estendray pas d'auantage par le subject particulier, pour vous dire, que vos cruautez & vos tyrannies, & vos mespris ne seruiront que de fortifier ma foy, & faire mieux cognoistre la verité de mon affection, & de mes parolles.

Et pour reuenir à la possessionqui vous est acquise de ma vie, de mon ame & de mal berté, ie vous iure & reiure, madame, par la diuine lumiere de ces beaux yeux qui seuls m'esclairét, & sont capable de m'en braser que rié ne laissera iamais d'y gaigner tant soit peu de part, n'y moy mesmes d'y en auoir qu'autant qu'il vous plaira m'en redonner pour vous seruir, & honorer vostre merite. Ie vous donne le bon iour, Madame, & baise en toute humilité & reuerence vos belles blanckes & diuines mains.

ARGVMENT.

Il souhaitte infiniment la presente de sa Dame, fuit toutes compagnies, excepté que d'vn seul, grandement obseruateur de l'honneur de sa Dame.

55.

POur Dieu, ma belle Dame, ne me rendez point si miserable, que ie ne sois demain a quelque heure du iour honoré de vostre presence: car i'en brusle d'enuie, & n'en puis supporter la priuation qu'auec mille extresmes desplaisirs.

Les heures me semblét des siecles, & tout ce que ie puis voir des-agreable iusques à mes plus chers amis, de to' lesquels ie hay & mesprise la conuersation fors que d'vn seul, du bon-heur de qui ie suis si cruellement enuieux, que toutes ses paroles pleines de vostre honneur. & de vostre loüange n'ont seruy toutes fois que d'aigrir d'auantage les passions de mon ame, qui ne peut esperer remede, que par les charmes de vostre belle veuë, son entiere & souueraine felicité: dont attendant la iouyssãce je vous baise les pieds en toute reuerence & humilité.

ARGVMENT.

Il amplifie sa loyauté & constance, qu'il ne sçauroit faire cognoistre à sa Dame par ses paroles, n'y à peine par d'autres puissance de sõ ame.

56.

MAdame, vo' ne pourriez iamais pl' entrer en doute de ma cõstance ny de ma fidelité, si vous auiez seulement recogneu les passions qui ont agité mon absence. Mais qu'elle esperance ay-ie de les vous pouuoir faire recognoistre, estãt toutes les paroles du monde trop foibles por-

en repreſenter la moindre partie? & quād il s'en trouueroit de ſuffiſantes, ayant encores mes paſſions ceſte qualité extraordinaire d'auoir eſteint toutes les puiſſances de mon ame fors que le ſentiment, il ne m'en reſte doncques plus, Madame, qu'vne ſeule qui eſt toutes fois la plus belle & la plus digne que ie ſçauroy donner. C'eſt Madame, qu'elles ſont auſſi fortes & auſſi violétes, comme la cauſe eſt diuine, & comme eternellement ie la veux honorer Ie n'affoibly point la verité de ce teſmoignage, en y adiouſtant de plus long diſcours: car elle veut eſtre toute nuë, & moy touſiours & ſans fin voſtre eſclaue. Ie vo⁹ donne le bon iour, & vous baiſe les pieds en toute humilité.

ARGVMENT.

Il ſe defend d'vn certain ſoupcon de sa Dame, Proteſte de l'aimer & de luy obeir eternellement, nonobſtant le meſpris d'elle & ſon peu d'affection.

57.



Ous me faites mourir (Madame) auec vos ſoupçons auſſi eſlongnez de la condition de mō ame, comme vous l'eſtes de cō

paraiſon: non, il eſt en voſtre puiſſance de me conſeruer eternellement. Vos merites ne me retiennēt pas auec de ſi foibles liés que ie les puiſſe ou deſirer ou rompre, tāt que vous aurez agreable ma ſeruitude. De façon qu'elle ſera durable, autant que vo⁹ la voudrez, meſmes que c'eſt le ſeul deuoir que ie ne ſçauroy vous tendre, que de vo⁹ obeyr ſi le ciel m'auoit tāt affligé que vous m'euſſiez deffendu de vous aymer, & de vous ſeruir. Ie le fais aſſez paroiſtre, madame, en ce que ie ſouffre les teſmoignages que vous me donnez tous les iours de voſtre meſpris, & du peu de bonne volonté qui vous reſte en mon endroit, ſans diminuer d'affection & meſmes ſans me plaindre de peur de vous deſplaire, & de vous importuner. I'auray la meſme conſideration en ceſte lettre & ne l'alongeray que pour vous donner le bon iour, & vous baiſer les pieds en toute humilité & reuerence.

ARGVMENT.

Il ſe purge de la faintiſe de ſon amour, le retorquant contre ſa Dame, ores qu'il n'en vueille pas adiouſter foy, capiant en fin ſa bienueillāce.

POurriez vous bien croire, Madame) que mes parolles fussent feintes, apres auoir cogneu la verité de mon affectiõ auec vne infinité de preuues que i'en ay rendües & par mes actions,& par les inquietudes de mõ esprit,& par les ressentimens de mon ame? Non,ma belle dame, il est plus croyable que les vostres le sont, puis que vous monstrez douter de l'acquisition du monde que vous deuez tenir la plus asseurée. Au moins souffriroy-ie auec patience mon mal heur, si elles l'estoient a mon aduãtage, & que leur froideur fust la fainte, auec laquelle vous me voulussiez couurir les flammes de vostre amour, car il semble que vos effets inclineroient à ceste intelligence: ny aussi en veux-je point recognoistre d'autre soit pour mon contentement, soit pour estre obligé de prendre toutes choses au mieux de vostre beau naturel, que ie tiés pour diuin & par mesme raison ellongné de la tyrannie & de la iustice. Voyez comme au lieu de plaintes vous receuez des loüãges de moy qui ne puis aussi reçeuoir vos effets, soiét-ils heureux ou malheureux auec action de grace. Ie suis vostre esclaue, & ose en toute humilité vous baiser les pieds.

Comme la rigueur de sa Dame le tourmente aussi ne s'en ose plaindre, pour ne co trarier à sa volonté. Mais sur tout il se plaint d'vn nouueau fauory, dequoy il n'a si tost ouuert la bouche, qu'il ne luy demande pardon. Argument de l'inconstance passionnée des amans.

61.

MAdame i'espreuue en mon ame vn dangereux combat, qui ne peut reussir qu'à mes despés ny prendre fin qu'à mon dommage. Ainsi le malheur porte que mon affliĉtiõ duredes siecles & que iamais vn iour entier, mon repos ne me soit continué. La passionme forcede vous accuser, & de me plaindre de vous, & le deuoir me commãde de reçeuoir tous vos effets auec action de grace. La premiere trauaille mõ esprit de frenaisies decoleres, & deviolences, & le dernier luy propose des craintes, des respects, & des discretions. I'en veux vser auec vous, & les accompagner des souuenances de vostre parolle, & de ma felicité, pour asseurer mon ame entre tant d'agitations & de trauerses, mais quoy, ma belle Dame, la ialousie qui n'ameine pas des cognoissãces, mais des perturbations & des erreurs, y demeure la plus forte, & la posse

de auec tant de tyrānies, que i'auroy peur si ie faisoy ceste cy plus longue, de vous escrire autant de plasphemes que de parolles.

Il ne faut point que cecy soit effacé, de vous representer, que le naturel est de se plaire aux choses nouuelles, & qu'a ceste occasion au mesme temps que ma compagnie vo⁹ eust importunée, celle d'vn autre vous à esté aggreable. Pardon, ma belle, ie suis tout plein de grace & la fureur est maistresse de ma langue & de mes cōceptions dignes plustost de pitié que de chastiment pour ne les rendre plus coulpables & n'épirer de plus fort mon marche. Ie donneray mes ressentimens au silence, & seulement oseray vous baiser les pieds en toute humilité & reuerence.

ARGVMENT.

Il s'excuse, ou plustost accuse & plainct d'auoir esté retenu vne serée par quelques siens amis & par ce moyen priué de la veüe de sa Dame, qu'il se tient heureux d'honorer de coeur & d'ame.

Madame, ie fus hier au soir retenu pour mon affaire, iusques à vnze heures : ie vous en diray l'occasion quand ie seray honoré de vostre preséce, mais ce fut par iustice & auec autant de contrainɛte, que ie pourray faire la chose du monde qui me seroit la plus desagreable. Tant y à que forcé de la fascheuse humeur, & de l importunité de mes amis, ie fus priué de la gloire de vostre belle veüe. Auec combien de regrets & de poignans desplaisirs, vous qui seule estes capable de plus dignement recognoistre vostre merite, le pourrez aussi mieux considerer que tout autre, & que moy mesmes qui les ressens. Voila pourquoy ie me seruiray de la cognoissãce qui vous en est infaillible, par le moyen que ie vous represente pour le soulagement de mes peines, & me contenteray, puis qu'il le faut, & de la felicité de vous honorer du cœur de l'ame, & de la pensée en toute humilité & reuerence.

ARGVMENT.

Il exalte les merites de sa Dame & l'eternité de son amour, se plaignant infiniment en l'imagination de l'vn & de l'autre.

MAdame, quand ie n'auray autre cognoissance de la grandeur de vos merites, que celles de leurs effects & mes ressentimens me peuuent donner: encores tiendray-ie tout ce qui est au mõde de pl' digne, pour ne l'estre point d'entrer en cõparaison auecques vous. Or puis que cela mesmes que mes passions me font esprouuer, la raison me l'apprend, mes yeux & mes sens le recognoissent, & toutes vos actions le tesmoignét. Vous ne pouuez nõ plus reuoquer en doute l'eternité de mon amour, que l'immortalité de mõ ame, qui ne peut iamais estre capable d'affectiõ, ny de deuotion que pour vous. Comme aussi il ne peut rien paroistre icy bas qui le soit, de la retirer d'vn si iuste & si inuiolable deuoir, madame, depuis hier au soir ceste belle imagination à possedé mon esprit d'auantage que nulle autre. Voila pourquoy ie la vous represente, non pas aussi parfaite qu'elle se fait ressentir, mais le mieux qu'il m'a esté possible & le plus briefuemét, de peur de vous importuner. Ie desire qu'elle vous soit autant agreable comme ie la feray tousiours recognoistre veritable. Bon iour ma belle Dame ie vous baise vn million de fois en toute reuerence vos belles blanches & diuines mains.

ARGVMENT.

I'rend graces à sa Dame des faueurs receues de sa misericorde, laquelle il magnifie, ensemble son pouuoir & vouloir qu'il desers tousiours luy estre fauorable. 64.

IE vo⁹ donne mille bõs iours, madame, & vo⁹ rẽds vn million de graces, pour celle que vous m'auez faicte dechanger la misere de ma condition à tant de ioyes, & tant de felicitez nompareilles, comme i'ẽ ay ressenty, & ressens continuellemẽt par les effects de vostre misericorde, de laquelle, & plus vous auez de puissance & plus vous deuez accõpagner toutes vos actions il n'est point de vertu si digne de vous, & qui tienne tant de la diuinité. Souuenez-vous s'il vous plaist, Madame, toutes les fois que mes mal heurs, non pas mes offences, car ie n'en commettray iamais enuers vous, vous feront recourre à vostre iustice, que vo⁹ pouuez bien auoir quelque chose de plus, que de le pouuoir, mais non pas riẽ de meilleur ny plus louable, que de le vouloir. Ie feray tort à vostre bõiugemẽt de vous en dire d'auantage. C'est vne cõsideration qui estant toute en vostre merite vous recognoistrez mieux en vous recognoissãt vous mesmes, que ie ne sçauroy ... representer auec toutes les parolles

du monde. Voila pourquoy ie ne prẽdray la hardiesse pour ceste heure, que de vous baiser les pieds en toute humilité.

ARGVMENT.

Il est à l'extremité de ses passions amoureuses ausquelles il ne peut plus resister sans la compassion de sa Dame, qu'il inuoque & coniure.

MAdame, la mesme passiõ qui me trauailloit hier au soir, n'à laissé toute la nuict de me tourmenter & faire ressentir à mon ame tãt de soucis poignãs, & de mortelles douleurs que toute autre constance fors que la mienne, eust fait place à la rage & furie. Vous ne vous en estonnerez point madame, qui m'auez tousiours recogneu pour ne mettre pas mesme en ligne de cõte des peines, que le commun iugeroit insupportables. Mais ie vous asseure, ma celeste, & le iure par vos beaux yeux, qu'auec toute ceste habitude, c'est tout ce que i'ai peu faire que de trouuer de la resistance, tant ce dernier assaut à poussé de violẽs ennemis cõtre les forces de mon ame, s'il redouble ie suis perdu, & ce pendant ie me iette entre les bras de vostre misericorde pour en estre secouru, puis qu'il ne me reste plus de pouuoir, ny de deffence contre le plus foible accidẽt qui m'arriueroit à mon desaduantage m'emporteroit iusques à a

pouuoir plus respondre de mes actions. Vous en respondriez doncques vous mesmes de qui seule dependent toutes mes esperances. Et moy qui demeure eternellement vostre esclaue ; i oseray baiser vos pieds en toute reuerence.

ARGVMENT.

Nulles trauerses, accidens ny le Ciel mesmes ny l'extremité n'ont & n'auront le pouuoir d'amoindrir son affection, supplie sa Dame de n'en doubter nullement.

66.

MAdame, qu'elle trauerse & quel accident pourra iamais rompre les liés qui me retiênent à vostre seruice : le Ciel mesmes n'a pas assez de force, cõbien qu'il s'y voulust opposer pour en rẽdre seullement l'estrainctc plus lasche. Et l'eternité qui voit le commencemẽt & la fin de toutes choses, ayãt veu naistre mon affection suiuant les loix de mon destin, & puis se fortifier & se cõfirmer du tout pour la cognoissãce de vos merites, ne la verra iamais toutesfois que fort violente & fort durable: ayant vos graces, & vos faueurs assez de puissance pour la conseruer entre les reuolutions du temps. C'est vne verité, de laquelle vous ne pouuez douter, que vo⁹ ne

doutiez quant & quant de la chose du nō de la plus certaine & la plus digne qui est vostre perfection I'ose, Madame, vo⁹ baiser les mains en toute humilité.

ARGVMENT.

Il s'excuse de ne pouuoir prendre congé de sa Dame, estant contrainct d'accompagné son maistre.

67.

MAdame, pour estre contrainct d'accompagner mon maistre, ie ne puis que vous donner seulement le bon iour & vous supplier auec moins de parolles que d'affection, de vouloir tousiours conseruer en vostre belle memoire le souuenir de vostre esclaue, cōme l'Idée de vos diuinitez demeure incessammēt depeinte aux yeux de mon ame, sans que rien en puisse diuertir, ny mes pensées, ny mon imagination. Ie vous baise les pieds, en toute humilité.

ARGVMENT.

Il extolle la faueur qu'il a reçeu par la presence de sa Dame, dont l'extresme plaisir luy auoit peu rauir la vie, sans le ressentiment de sa passion, estant tellement agité de l'vn & de l'autre, qu'à peine luy à peu escrire la lettre.

68.

ARGVMENT.

Il touche quel seroit son estat durant l'absence de sa Dame, qu'il temperoit par la souuenance d'elle, enuiant l'heur de ceux qui iouyssent de sa promesse.

59.

MAdame, puis qu'aussi bié vous auez la puissance de recognoistre le plus secret de mon cœur, ie veux consétir auec volonté à ce, que la force de vostre merite & de mon affection me contraindroit de faire, & vous descouurir la plus forte passion de mon ame durant ceste absence. Il faut que ie le confesse, elle me seroit encores supportables. Car vostre beau souuenir ne m'abādonne iamais sans l'extresme enuie que ie porte à ceux qui iouissent d'vne fortune, dōt ils ne sont moins indignes que ie le seroy du mal-heur que la feroit reuenir à mon preiudice. Ie le craindrois madame, si vous n'estiez par dessus, qui ne luy permettez iamais de me trauailler à plus forte raison n'en pourrez vous iamais estre l'instrumēt: car vous auez trop de cognoissance & de mon amour, & de ma fidelité que ie vous represente, pour vous en coniurer, afin que ne perdiez la memoire de moy, qui vo⁹ baise les pieds en toute

humilité & reuerence.

ARGVMENT.

Il estime tous les malheurs comme choses indifferentes pourueu, qu'il soit en la bonne grace de sa Dame, en laquelle il loge son bon-heur.

60.

MAdame, toutes les attaintes de la fortune & toutes les trauerses de mon malheur àquoy vous n'auez point consenty, ne me sçauroient toucher ny faire ressentir autrement, que comme des choses indifferentes. L'asseurance de vostre bonne grace peut esloigner de moy le mal la douleur, & toute sorte d infortune, aussi ne desirai je au monde que la cõseruation de ce bien la tenant tous les autre que l'on estime & recherche le plus, trop indignes, pour diuertir mon ame vn seul moment de le gouster, & d'en iouyr auec toutes ses forces: Voyez comme ie n'ay de plaisir en tout que de vous & cõme vous seule me pouuez rendre & heureux & malheureux. Ie vous donne le bon iour, & baise vos belles mains en toute humilité.

ARGVMENT.

Comme la rigueur de sa Dame le tourmente aussi ne s'en ose plaindre, pour ne co trarier à sa volonté. Mais sur tout il se plaint d'vn nouueau fauory, dequoy il n'a si tost ouuert la bouche, qu'il ne luy demande pardon. Argument de l'inconstance passionnée des amans.

61.

MAdame i'espreuue en mon ame vn dangereux combat, qui ne peut reussir qu'à mes despés ny prendre fin qu'à mon dommage. Ainsi le malheur porte que mon affliĉtiō dure des siecles & que iamais vn iour entier, mon repos ne me soit continué. La passion me force de vous accuser, & de me plaindre de vous, & le deuoir me commāde de reçeuoir tous vos effets auec action de grace. La premiere trauaille mō esprit de frenaisies de coleres, & de violences, & le dernier luy propose des craintes, des respects, & des discretions. I'en veux vser auec vous, & les accompagner des souuenances de vostre parolle, & de ma felicité, pour asseurer mon ame entre tant d'agitations & de trauerses, mais quoy, ma belle Dame, la ialousie qui n'ameine pas des cognoissāces, mais des perturbations & des erreurs, y demeure la plus forte, & la posse

de auec tant de tyrãnies, que i'auroy peur si ie faisoy ceste cy plus longue, de vous escrire autant de plasphemes que de parolles.

Il ne faut point que cecy soit effacé, de vous representer, que le naturel est de se plaire aux choses nouuelles, & qu'a ceste occasion au mesme temps que ma compagnie vo⁹ eust importunée, celle d'vn autre vous à esté aggreable. Pardon, ma belle, ie suis tout plein de grace & la fureur est maistresse de ma langue & de mes cõceptions dignes plustost de pitié que de chastiment pour ne les rendre plus coulpables & n'empirer de plus fort mon marche. Ie donneray mes ressentimens au silence, & seulement oseray vous baiser les pieds en toute humilité & reuerence.

ARGVMENT.

Il s'excuse, ou plustost accuse & plainct d'auoir esté retenu vne serée par quelques siens amis & par ce moyen priué de la veüe de sa Dame, qu'il se tient heureux d'honorer de coeur & d'ame.

Madame, ie fus hier au soir retenu pour mon affaire, iusques à vnze heures : ie vous en diray l'occasion quand ie seray honoré de vostre presēce, mais ce fut par iustice & auec autant de contraincte, que ie pourray faire la chose du monde qui me seroit la plus desagreable. Tant y à que forcé de la fascheuse humeur, & de l importunité de mes amis, ie fus priué de la gloire de vostre belle veüe. Auec combien de regrets & de poignans desplaisirs, vous qui seule estes capable de plus dignement recognoistre vostre merite, le pourrez aussi mieux considerer que tout autre, & que moy mesmes qui les ressens. Voila pourquoy ie me seruiray de la cognoissāce qui vous en est infaillible, par le moyen que ie vous represente pour le soulagement de mes peines, & me contenteray, puis qu'il le faut, & de la felicité de vous honorer du cœur de l'ame, & de la pensée en toute humilité & reuerence.

ARGVMENT.

Il exalte les merites de sa Dame & l'eternité de son amour, se plaignant infiniment en l'imagination de l'vn & de l'autre.

MAdame, quand ie n'auray autre cognoissance de la grandeur de vos merites, que celles de leurs effects & mes ressentimens me peuuent donner: encores tiendray-ie tout ce qui est au mõde de pl' digne, pour ne l'estre point d'entrer en cõparaison auecques vous. Or puis que cela mesmes que mes passions me font esprouuer, la raison me l'apprend, mes yeux & mes sens le recognoissent, & toutes vos actions le tesmoignẽt. Vous ne pouuez nõ plus reuoquer en doute l'eternité de mon amour, que l'immortalité de mõ ame, qui ne peut iamais estre capable d'affectiõ, ny de deuotion que pour vous. Comme aussi il ne peut rien paroistre icy bas qui le soit, de la retirer d'vn si iuste & si inuiolable deuoir, madame, depuis hier au soir ceste belle imagination à possedé mon esprit d'auantage que nulle autre. Voila pourquoy ie la vous represente, non pas aussi parfaite qu'elle se fait ressentir, mais le mieux qu'il m'a esté possible & le plus briefuemẽt, de peur de vous importuner. Ie desire qu'elle vous soit autant agreable comme ie la feray tousiours recognoistre veritable. Bon iour ma belle Dame ie vous baise vn million de fois en toute reuerence vos belles blanches & diuines mains.

ARGVMENT.

Il rend graces à sa Dame des faueurs receues de sa misericorde, laquelle il magnifie, ensemble son pouuoir & vouloir qu'il desiroit tousiours luy estre fauorable. 64.

IE vo⁹ donne mille bõs iours, madame, & vo⁹ réds vn million de graces, pour celle que vous m'auez faicte dechanger la misere de ma condition à tant de ioyes, & tant de felicitez nompareilles, comme i'é ay ressenty, & ressens continuellemét par les effects de vostre misericorde, de laquelle, & plus vous auez de puissance, & plus vous deuez accõpagner toutes vos actions il n'est point de vertu si digne de vous, & qui tienne tant de la diuinité. Souuenez-vous s'il vous plaist, Madame, toutes les fois que mes mal heurs, non pas mes offences, car ie n'en commettray iamais enuers vous, vous feront recourre à vostre iustice, que vo⁹ pouuez bien auoir quelque chose de plus, que de le pouuoir, mais non pas rié de meilleur ny plus louable, que de le vouloir: ie feray tort à vostre bõ iugemét de vous en dire d'auantage. C'est vne cõsideration qui estant toute en vostre merite vous recognoistrez mieux en vous recognoissãt vous mesmes, que ie ne sçauroy ... representer auec toutes les parolles

du monde. Voila pourquoy ie ne prẽdray la hardiesse pour ceste heure, que de vous baiser les pieds en toute humilité.

ARGVMENT.

Il est à l'extremité de ses passions amoureuses ausquelles il ne peut plus resister sans la compassion de sa Dame, qu'il inuoque & coniure.

MAdame, la mesme passiõ qui me trauailloit hier au soir, n'à laissé toute la nuict de me tourmenter & faire ressentir à mon ame tãt de soucis poignãs, & de mortelles douleurs que toute autre constance fors que la mienne, eust fait place à la rage & furie. Vous ne vous en estonnerez point madame, qui m'auez tousiours recogneu pour ne mettre pas mesme en ligne de cõte des peines, que le commun iugeroit insupportables. Mais ie vous asseure, ma celeste, & le iure par vos beaux yeux, qu'auec toute ceste habitude, c'est tout ce que i'ai peu faire que de trouuer de la resistance, tant ce dernier assaut à poussé de violẽs ennemis cõtre les forces de mon ame, s'il redouble ie suis perdu, & ce pendant ie me iette entre les bras de vostre misericorde pour en estre secouru, puis qu'il ne me reste plus de pouuoir, ny de deffence contre le plus foible accidẽt qui m'arriueroit à mon desaduantage m'emporteroit iusques à

pouuoir plus respondre de mes actions. Vous en respondriez doncques vous mesmes de qui seule dependent toutes mes esperances. Et moy qui demeure eternellement vostre esclaue ; i oseray baiser vos pieds en toute reuerence.

ARGVMENT.

Nulles trauerses, accidens ny le Ciel mesmes ny l'extremité n'ont & n'auront le pouuoir d'amoindrir son affection, supplie sa Dame de n'en doubter nullement.

66.

MAdame, qu'elle trauerse & quel accident pourra iamais rompre les liés qui me retiênent à vostre seruice : le Ciel mesmes n'a pas assez de force, cõbien qu'il s'y voulust opposer pour en rẽdre seullement l'estrainćte plus lasche. Et l'eternité qui voit le commencemẽt & la fin de toutes choses, ayãt veu naistre mon affection suiuant les loix de mon destin, & puis se fortifier & se cõfirmer du tout pour la cognoissãce de vos merites, ne la verra iamais toutesfois que fort violente & fort durable: ayant vos graces, & vos faueurs assez de puissance pour la conseruer entre les reuolutions du temps. C'est vne verité, de laquelle vous ne pouuez douter, que vo' ne

doutiez quant & quant de la chose du mõ de la plus certaine & la plus digne qui est vostre perfection I'ose, madame, vo⁹ baiser les mains en toute humilité..

ARGVMENT.

Il s'excuse de ne pouuoir prendre congé de sa Dame, estant contrainct d'accompagné son maistre.

67.

MAdame, pour estre contrainct d'accompagner mon maistre, ie ne puis que vous donner seulement le bon iour & vous supplier auec moins de parolles que d'affection, de vouloir tousiours conseruer en vostre belle memoire le souuenir de vostre esclaue, cõme l'Idée de vos diuinitez demeure incessammẽt depeinte aux yeux de mon ame, sans que rien en puisse diuertir, ny mes pensées, ny mon imagination. Ie vous baise les pieds, en toute humilité..

ARGVMENT.

Il extolle la faueur qu'il a reçeu par la presence de sa Dame, dont l'extresme plaisir luy auoit peu rauir la vie, sans le ressentiment de sa passion, estant tellement agité de l'vn & de l'autre, qu'à peine luy à peu escrire la lettre.

68.

MAdame ce qui ſe dit communement eſt fort veritable, qu'il y à temps de rire & temps de pleurer, car apres auoir ſouffert durant le malheur de mon abſence toutes les douleurs, toutes les afflictiõs & toutes les peines qui ſe peuuẽt au monde reſſentir en fin le ciel, me rẽdit hier au ſoir ſi heureux, ou vous pluſtoſt, ma belle Dame, de qui ſeule ie veux tenir la vie & tout cequi en depend, de les conuertir par l'honneur de voſtre diuine preſẽce en des ioyes extreſmes, en des lieſſes endes felicitez nompareilles. Ainſi de miſerable que i'eſtoy la gloiredevoſtrebelleveüe ma fait eſtre en vn moment le plus ſatisfait, & le plus plein detoute ſorte de contentemens que perſonne ne le fut & ne le ſera iamais mais eſt-il bien au monde fortune ſi ruineuſe, que l'incomparable bõ-heur de voſtre preſence bonne grace ne chãge & ne conuertiſſe en tres-digne & tres-heureuſe cõdition, non, madame, ſi tout ce qui eſt & qui ſe peut imaginer de mal d'infortune, & d'aduerſité me venoit à ceſt heure perſecuter, ie me mocqueroy de leurs atteintes, & ne les reſſentiroy pas ſeulemẽt tant i'ay l'ame comblee de plaiſirs, de ra-

uissemens, & d'allegressesnfin ie s.it pour preuue de cela, ie vous iure, madame, auec la mesme verité de laquelle les asseurāces de mon amour, & de ma fidelité vo⁹ serōt eternellementaccompagnées, que i'auray desia laissé la vie parmy tāt devoluptez de delices, & de charmes que la consideratiō de mon bien & de vos perfections m'apporte, sans la violēces de mes flammes, de mes passiōs & de mes inquietudes qui les trauersent en toute façon, & occupent vne bonne partie de mon ressentimēt. Les parolles, madame, & la commodité me defaillēt, ayant esté interrompu cinq ou six fois depuisque i'ay commencé à escrire ceste lettre, & non par le subiet qui est infiny, comme mon affection & vos merites, lesquels pour ce matin ie me contenteray d'honorer, sans plus longue importunité, auec le cœur l'esprit, & la pensee en toute humilité & reuerence.

ARGVMENT.

Il enuoie à sa Dame la clef d'vn sien cabinet, qu'il auoit trouuee faisant allusion à la clef de son coeur qu'elle à en sa puissance & la priāt pour toute recompense d'agréer son amour.

MAdame, i'ay tant faict cercher & recherche qu'à la fin vostre clef a esté trouuée: ie vo⁹ la réuoye, puis que ce n'est la clef de vostre tablette: & quand bien elle seroit d'autre chose que me seruiroit de la retenir? L'experiéce me faict recognoistre que vous en feriez bien faire vn autre ie l'eusse accompagnée de celle de mon cœur & de toute mes volontez, si vous ne la tenez vous mesmes auec vne si entiere possessiõ, qu'outre ce que ie n'en sçauroy tant soit peu disposer, & qu'eternellemét elle vous est acquise par vos merites, encore mesmes ne puis-je desirer ny quel e me soit réduë, ny que rien au monde y participe, ou s'en puisse faire vne nouuelle: Nõ Madame, il ne faut pas que ie craigne ce malheur, ie suis trop asseuré contre semblables accidens & par mon affection, & par vostre perfection Si ie l'estoy de la pareille, cõme l'egalité est requise en amour qui fut iamais plus heureux, plus content & plus satis fait, que ie le seroy? Mais c'est presumption que d aspirer si haut: & à si digne recompése: ie m'estimeray bié assez honoré, si vous daignez seulemét auoir agreable que ie vous aime tousiours & pour ce matin, que ie vous donne le bon iour & vous baise en toute humilite & reuerence

ARGVMENT.

Il supplie sa Dame auec toutes sortes de protestations & cordiales affections, d'auoir pour agreable son seruice & son amour extresme.

70.

MAdame, vostre esclaue seroit il si malheureux d'estre eslongné de vostre seruice, & de la permission de vous aimer, ha! non ie ne le puis croire, vo⁹ auez l'ame trop belle, & trop pleine de clemēce pour enuelopper dans les tenebres & dans l'ombre de la mort celuy qui ne recognoist autre lumiere que vos beaux yeux, & ne tient chere la vie que pour l'ēployer à vous honorer, & à vo⁹ seruir. Mes actiōs madame, que le temps vous fera cognoistre tousiours guidées d'vne si iuste volonté, seruiront de preuue continuelle à la verité que ie vous represente, qui est de n'aimer iamais rien que vous, de vo⁹ preferer à tout ce qui est au monde de pl⁹ aimable, & de plus parfait, & de vous honorer éternellement auec toute l'affection & la fidelité que vous sçauriez desirer sans que l'absence, le ciel & le malheur seruēt iamais

d'autre chose, que de vous en donner plus d'experience & de cognoissance. Ie vous donne le bon iour, madame, & vous baise les pieds en toute humilité.

ARGVMENT.

Son amour est perdurable, mais non sa felicité qu'est souuent trauersee, tant par ses propres angoisses, que par sa Dame: le troublant si extremement, qu'a peine à il peu acheué de luy escrire.

71.

IE voy bien Madame que ma felicité n'est pas egalle à mon affection, puis qu'elle est si souuent interrompue & que les accidens la peuuent troubler ie dy ceci pour beaucoup de preuues que i'ay faictes, & principallement pour celle qui est plus fresche, & que ie ressens depuis hier au soir auec mille poignans desplaisirs, & de passiōs insupportables: toutesfois, madame, ne pensez pas que ie plaigne mon mal ny le mal heur, qui m'é arriua plustost que vostre peine, & l'apprehésion en quoy vos parolles me donneront apparence que

vous estiez Ie feray trop indigne du nom de vostre esclaue, ie ne diray pas de l'honneur de vostre bõne grace (si lors qu'il vo⁹ arriue de l'afflictiõ ie n'oublieroy toutes les miennes pour ressentir les vostres.

Croyez, madame, que depuis auoir reçeu vos tablettes, i'ay eu l'esprit embrouille de soucis, de pleurs & de fantasques imaginations qu'encores bonnement ie ne sçay ce que ie vous escris, & tiẽdray pour miracle & grace particuliere que le ciel m'aura faicte, si les confusions dequoy ie m'asseure que ceste lettre est pleine, vo⁹ peuuẽt estre intelligibles, mille pensers me confondent & m'agitent si extrémement, que les morts me defaillẽt pour les presenter. Honorez moy, Madame, de me mander l'occasion de ce que vous m'escriuistes hier au soir: car ie n'ay plus de repos ny de patience. Ie vous baise les pieds en toute humilité.

ARGVMENT.

Vn accez de fieure qui luy estoit suruenu, ne le molestoit si fort, que l'impatience de ne pouuoir voir sa Dame, la bonne grace de laquelle est suffisante de le rendre bien-heureux.

MAdame, l'accez de fieure que i'eus hier au soir àu retour de la chasse, ne me fut point tant insupportable pour le mal qu'il me fit ressétir, comme de ce qu'il me priua du bon-heur de vostre presence, que i'attendoy auec mille impatiences. Ie m'en plaignis, madame, contre le ciel, & me flattay de ceste douce creance que vo⁹ auriez bonne part au ressentimét de mon malheur: mais que dis je flatter au contraire cela seruit de rendre mon mal plus violent, car la seule apprehésion que i'eus que vous en receuriez du desplaisir: me fut pl⁹ aigre & plus cuisante mille fois que mes premieres douleurs. En fin ce n'est plus de mon ame qu'vn subjet de pitié & de commiseration, l'esperance toutesfois de iour auiourd'huy de la felicité de vostre presence, luy apporte beaucoup d'allegemés, & la cognoissance de vostre affection qui l'asseure de vostre bonne grace, assoupir tous ses tourmens auec tant de charmes, qu'au lieu de se plaindre, elle n'est plus capable que de louër & de vous glorifier, qui estes la seule cause d'vne si heureuse mutation. En toute humilité & reuerence, i'ose baiser vos belles & diuines mains.

ARGVMENT.

Se trouuant tourmenté pour n'auoir peu voir sa Dame, l'apprehension de sa parfaicte Idée l'a. legea soudainement, voire le rendit bien heureux, comme celuy qui colloque & pose sa felicité en l'amour & au seruice qu'il luy doit.

75.

MAdame ie fus hier au soir retenu ius ques à minuit, Dieu sçait auec combien de regrets & de poignans desplaisirs mais il ne fut ny en mon inuention ny en mes prieres d'é pouuoir desprestrer. Apres auoir doncques maudit le Ciel, la fortune & les empeschemés qui trauersoient mon bonheur, en me retirant chez moy apres auoir crié, souspiré & fasché mon ame aux plainctes aux clameurs, en fin la celeste Idée de vos perfections se represéta tout à vn coup si heureusemét à mon esprit, quel le seruit non seulemét à soulager ma douleur & r'appaiser mes furies, ains mesmes à me faire ressentir beaucoup de felicitez. I'ay passé la nuict & reste encore par imagination en si digne & si agreable compagnie, maugré tout le monde, d'ou le malheur ne me sçauroit eslogner, encores qu'il aye puissance sur ma vie. Car i'y

trop attaché d'affection, trop lié, & trop engagé de deuoirs&d'obligatiõs pour en pouuoir iamais estre separé, c'est à dire, de vous aimer, & de vous seruir. Le tẽps vous en rendra plus de preuue, & vo⁹ en leuera toute sorte de doute s'il vous en reste encores, ou pour mieux dire, si c'est chose que vous estimiez digne d'estre recherchée & consideré auec soing & curiosité: pour ce qui est de present, i'ay des plainctes à faire & non pas des excuses, voyez combien ie suis asseuré de mon innocence. Madame, ie vous donne le bon iour & baise les pieds en toute humilité & reuerence.

ARGVMENT.

Il proteste que son amour & sa foy seront inuiolables, nonobstant son absence, & maugré le temps & tous accidens, & empeschemens quelconques.

71.

MAdame, que ie meure, & que toute sorte de malheur m'accable, & me ruine plustost que vo⁹ entriez en doute de mon amour, & de ma foy trop sainctement iurée à vostre seruice pour y craindre du changement aussi peu qu'é la volonté que i'ay tousiours eüe, & conser-

ue encores inuiolable de vous aimer, & honorer sur toutes les personnes du monde. C'est l'arrest de mon destin auquel mō affection m oblige, & vos merites me contraignent, auec tant de belles & iustes occasiōs que ie ne puis estre capable que du seul desir de vous faire seruice, & de vous honorer eternellement, qui guide & qui possede toutes les forces de mon ame. Le temps l'absence, & tous les accidens que le malheur y peut opposer, ne serōt iamais assez forts pour l'affoiblir, ny pour le rendre moins durable que l'eternité laquelle aussi mon ame mespriseroit & tiendroit pour vne punition, que pour vne grace, sans la compagnie d'vne si digne & si heureuse deuotion. Sur ceste verité, ie vous donne le bon iour (Madame) & baise vos pieds en toute humilité & reuerence.

ARGVMENT.

il dit la felicité consister en la presence de sa Dame, & son mal heur en son absence, qui luy est plus grief que toute sorte de miseres.

MAdame, pourray ie vous representer tous les mouuemens & toutes les impatiences qui depuis hier au soir ont trauersé le repos de mon ame? Nõ ie recognoy ceste entreprise autant impossible comme de raconter à vne toutes les felicitez, qui se reçoiue au bon heur de vostre presence, la priuatiõ de laquelle aussi est la seule cause des agitations, & des inquietudes qui me trauaillent auec tant de vehemence. Vo^9 l'imaginerez doncques s'il vous plaist ma belle Dame, sur la cognoissance de vous mesmes & de mes ressentimẽs, desquels si vous daignez vous ressouuenir vous ne douterez point que l'honneur de vostre veuë ne m'aye tousiours plus apporté de contentement & de delices, qu'autre sorte de fortune pour grande & pour esleuée qu'on la puisse imaginer, ne peut estre capable de m'en faire ressentir, & qu'au contraire le malheur de mon absẽce m'a donné plus d'afflictions, de tourmens & de martyres, qu'il n'en peut arriuer de toute autre espece de misere, pour si extresme & si infortunée qu'elle puisse aduenir. Sur ceste verité ie vous donne le bon iour.

ARGVMENT.

Il declare que son esprit la laissé pour s'enuoler vers sa Dame, auquel il enuie ce bon-heur. Mais qu'il se console en l'Idée des perfections de sa Dame, & en sa grace, qu'il honore en toute humilité.

76.

MAdame, i'ay vescu depuis hier au soir en vne estrãge façon, sans esprit & sans ame, qui m'ont abandonné pour ne bouger d'auec vo⁹: d'vn costé ie leur porte enuie des felicitez qu'ils ressentẽt en l'hõneur de vostre presẽce, d'autre costé ie n'ẽ desire point le retour, ayant reçeu de vo⁹ en eschange & en leur place l'Idée de vos perfections. C'est mon bien & toute ma gloire que de les posseder. Mais comment en puis-je estre capable, est-ce vn des effets de ce Demon qui vous assubiecti ma liberté, non, madame, il surpasse de trop loin ses forces, c'est vne pl admirable puissance qui me cause ce bon-heur, c'est à vous (ma belle Dame) de qui mesme il recognoist l'Empire, qui m'auez rendu si heureux & si digne par le moyẽ de vostre grace & de vostre misericorde. Ie ne puis vo⁹ en remercier, ma celeste Vranie, qui auec

le cœur & l'affection que tous les accidẽs du monde ne peuuent empeſcher de vous aymer, & de vous honorer eternellement auec autant de reuerẽce, comme en toute humilité i'oſe baiſer vos belles, blanches & delicates mains.

ARGVMENT.

Il magnifie les beautez de ſa Dame, au pris des autres rares qu'il auoit veu le iour precedẽt, dont il ne tient aucun compte: ſe ſentant treſcontent de pouuoir ſeulement iouyr de ſa veue.

77.

MOn Dieu, madame, que ie ſuis glorieux: ie vis hier au ſoir mille beautez & mille perfections enſemble, & riẽ de ſi digne que vous (ma belle celeste) qui paroiſſiez la diuinité meſme entre ces mortelles lumieres. N'eſt-ce pas aſſez d'occaſion pour me tenir hors du pere, & en fortune & en merite. Me tienne pour ſuperbe & arrogant qui voudra, ie veux autant meſpriſer ce qui eſt de plus galant & de plus loüable, ſoit aux humeurs, ou aux deſirs des hommes, comme tous les ſubiects de voſtre ſexe, que l'õ recogneut hier au ſoir pour eſtre plus rares & plus accomplis, ne ſeruirent que de luſtre aux miracles de voſtre preſence. Ainſi ie croy

que le Demon ſoigneux de ma conſeruation: fit naiſtre toutes les oppoſitions qui en eſlongnerent pour vn temps mes yeux de peur que par les flammes des voſtres mon ame ne fuſt conſommée, ou que les charmes d'vne ſi libre & ſi heureuſe iouyſſance ne rendiſſent aſſoupies toutes les forces de ma vie, que i'oſe ſouhaitter durable, pour eſtre voüée à l'honneur de voſtre ſeruice, i'ay mille choſes à vous conter là deſſus, à quoy les paroles & le temps me faudroient. Ie me contenteray doncques de vous donner le bon iour, & de vo⁹ honorer du cœur & de la penſée en toute humilite & reuerence. Plus à imaginer qu'à lire.

ARGVMENT.

Il deſcrit toutes choſes eſtre ſubiettes à chãgemens & viciſſitudes fors que ſon amour & ſon malheur accompagné de furieuses inquietudes, d'illuſions & ſonges espouuantables, cauſées par l'indignité d'vn plus fauoriſe, qui iouyt du bien d'amour qu'il ne merite aucunement.

78.

MOn Dieu, comme les iours ne ſe reſemblent point, & combien toutes les heures de noſtre vie ſont ineſgales.

les autres iours m'estoient des iours pleins de gloire & cestuy dernier le pire des pl' infortunez qui se passent dans les enfers. Ainsi toutes choses changēt, fors que mō amour & mon malheur qui ne me donne iamais relasche, ny permet contentemēt que pour me rendre plus abandonné, & mon ame plus sensible aux effects de sa tirannie. Ie suis contraint à telle creāce par le ressentimēt d'vne infinité de peines, qui trop puissantes ennemies, ont dissipé mon bonheur, troublé mon esprit, & remply mon imagination de chimeres, de confusions, de cruautez, & d'imageries, en tesmoing dequoy i'ay couché pis & auec pl' d inquietude que dās le champ de bataille. Neptune n'est point si fort agité durāt les effroiables tēpestes, comme ie me suis faict paroistre toute la nuict accompagné d'impatiences & de furies. Tāt d illusions tant de songes espouuentables, & tant de mortelles resueries, & tout cela incessamment à esté sur la consideration de mes infortunes qu'vn plus fauorisé du ciel que du merite, iouysse des pl' cheres delices de ce biē, que l'amour ne peut auoir estably que pour moy, & que mesme qu il en iouysse, sans en recognoistre la gloire, sās actiōs de graces & sans que son affection ny vostre

vo'onté, ma belle Dame, le puiſſe rendre capable à vne ſi heureuſe poſſeſſion. N'eſt ce pas aſſez de deſaſtre pour ſurmonter la plus aſſeurée conſtãce du monde. Ie le vo⁹ iure, ma celeſte, que mes apprehenſions n'eſtoient que des ieux au pris de mon reſſentiment, & que toutes les apparẽces qui peuuent teſmoigner des douleurs & des rages, cõme larmes, ſoufpirs, cris & gemiſſemens, & tout ce qui eſt de plus violẽt en ceſte eſpece, ne ſõt que les ombres de ſon extremité. voyez de qu'elle commiſeratiõ ie ſuis digne, ie n'oſe dire de quel amour, tant ie me defie de la fortune qui me pourſuit auec tant de rigueur & de cruauté. Sãs plus vo⁹ ennuyer de mes ennuys, i'oſe vo⁹ baiſer les pieds en toute humilité.

ARGVMENT.

Les reſſentimens d'vne nuict touchant ſes flammes amoureuſes, ont eſté ſi vncteux, contre ſa couſtume, qu'il eſt contraint de ſupplier ſa Dame auec larmes & ſouſpirs, d'en auoir commiſeration: autrement il pouſſera ſes plainctes iuſques aux cieux, contre vne telle iniuſtice.

Ie pensoy, Madame, qu'il me seroit possible de souffrir auec silence les effects de vostre cruauté, & que ie ferois resistance sans beaucoup de difficulté à ces derniers efforts de mon malheur, ayant faict habitude de receuoir mesmes les plus insupportables auecque allegresse : Mais la nuict m'a faict esprouuer des ressentimés si eslongnez de mon opinion, que ie suis contrainct auec plus de larmes & plus de souspirs que de parolles vous supplier en toute humilité, d'auoir commiseratiõ de mes angoisses, & de me deliurer de tãt de peines qui me persecutẽt. Car en fin pour quoy me rendez vous si miserable qui ne puis estre coulpable que de trop d'amour, pourquoy trauaillez vous mon ame de fureurs de rages & desespoirs qui ne rendit iamais à l'honneur de vostre seruice que beaucoup de soing, d'affection & de fidelité, ie ne le puis endurer sans murmure & sans vous accuser d'autãt d'iniustice & de tyrannie, que vous auez de merites & de puissance sur moy, qui en deffaut de vous esmouuoir, pousseray mes iustes plaintes iusques dãs le ciel, & rẽdray mesmes touché de pitié auec mille gemissemens ef-

froyables ce qu'il enferre de plusfier & de plus insensible. I attens la sentence de ma vie, ou de ma mort, qui ne depend que de vostre volõté, à laquelle ie sacrifieray fort volontiers tout ce qui me reste de viuant aussi bien que ma liberté, i'ose me prosterner à vos pieds en toute reuerence.

ARGVMENT.

Il deduit les imaginations fantastiques songes & resueries monstrueuses & pleines de contrarietez à luy representées par sa Dame durant vne nuict.

80.



Elas! madame, que d'imaginations que de songes & que de resueries ont trauaillé mon esprit toute la nuit, aussi pleines de diuersité, & de cõtrarietez que ie le suis de passions & de flammes. Maintenãt vous vous representiez belle & diuine, pour le contentement de moy seul & seulement pour m'honorer de vostre cõpagnie. Maintenant vous paroissiez autant disposée, cõme capable de prẽdre & d'embrasser tout le monde, a ceste heure vo⁹ me fauorisiez de vostre bonne grace pour me recognoistre tout plein d affection & de fidelité

Tout à coup vous m'eslongniez de ce bon heur pour me iuger indigne de le posseder & mille autres frenesies dont seriez trop importunée, & queaussi ie ne sçauray vo⁹ repretenter. Voila pourquoy, ma belle dame, ie finiray vous donnant le bon iour, & vous honorant du cœur & de la pensée en toute reuerence & humilité.

ARGVMENT.

Il est tellement accoustumé aux trauerses amoureuses qu'il ne fait point d'estat des veines esperances, ny promesses, l'attente desquelles ne luy engendre que confusion & inquietude.

81.

MAdame, si ie n'auoy tant de fois esprouué la cõstance de mon mal heur, à rendre vaines toutes mes certaines esperances, ie ressentiray des à ceste heure autãt de ioyes & d'allegresses en l attente du bien que vous m'auez promis, comme ie souffris deuãt hier de tourmés & de peines pour l infortune qui m'estoit arriué Mais puis que la plus infaillible esperance que i'aye, est de n'auoir iamais rien d'asseuré ainstoutes choses aussi muable & inconstan.es que mon amour

est ferme & inuiolable, qu'oseray-je me promettre de vos promesses ny espererde mes esperances, que des desespoirs des fureurs & des rages? I'en attens l'euenemēt auec tant de craintes, de peines & d'inquietudes, que pour recognoistre l'estat à quoy i'en suis reduit il ne vous faut qu'imaginer le desordre & la cōfusion mesme que vous ne trouueriez que trop represen tée par ceste lettre, si ie m'estendois d'auātage, pour donc ne vous incommoder de mes frenesies. Ie vous donneray le bon iour, & baiseray vos pieds en toute humilitè & reuerence.

ARGVMENT.

Il descrit les estranges tourmens que l'amour de sa Dame luy occasionne, mesme vne certaine nuict: pour ausquels remedier, il n'a recours qu'a la presence de sa Dame.

57.

HA! que de fureurs, de rages & de desespoirs ont persecuté toute la nuict vostre esclaue? combien de soucis cuisans, combien de mortelles angoisses ont bourrelle mon esprit & mon imagination, quelle importu

nité de douleurs, quel rauage de penſers ennemis à tourmenté mon ame en la conſideration de mõ deſaſtre, mais pourquoy dy-ie tourmenté? Comme ſi le iour auoit apporté quelque allegement à mes maux & comme ſi depuis hier au ſoir de momẽt en moment: ie ne les auois touſiours ſẽtis reprendre nouuelles forces, ou biẽ qu'à ceſte heure leur extréme violẽce ne m'outrageaſt auec des attaintes innumerables. Tout le remede que i'y attens, eſt le bonheur de voſtre preſence qui à touſiours eu le pouuoir de charmer les plus fortes paſſions & les plus dangereuſes playes de mõ ame. Ne me le deniez dõc point puis que vous m'auez touſiours honoré de m'aſſeurer que vous la tenez chere à l'eſgal de la voſtre. Bon iour (ma belle Dame) ie vo⁹ baiſe les pieds en toute humilité.

ARGVMENT.

Requeſte amoureuſe à ſa Dame taſchant de l'induire à quelque compaſſion, par le recit de ſes doleances, & aſſaux enragez qu'Amour luy liure.

AYez pitié (ma belle Dame) des miseres de vostre sujet, afin que i'aye pour le moins ce doux soulagement à mes afflictiõs qu'elles vo⁹ soiét des agreables & que vous me souhaittiez vne condition plus heureuse. Ie ne doute non plus de ceste volonté que vous ne deuez faire, ny de l'eternité de mon amour, ny de l'extréme violence dequoy mille craintes & mille apprehensions agitent mon ame, en la consideration du malheur qui me doit arriuer. Ie le deplore auec tât de plainctes, & le ressens auec de si fortes passions, que tout ce qui se peut mesmes imaginer de miserable & d'infortuné n'est point digne de compassion comme ie le suis: de qui les angoisses, les fureurs, & les desespoirs ne cedent à chose du monde en extremité & infinité, qu'à mes seules affections que vous auez allumées, & que vostre merite, & ma resolution conserue ront eternelles, à vous seruir & à vous aimer sans que nulle espece de changemét les puisse iamais affoiblir, ou rédre moins durables & moins ardantes. Sur ceste verité ie vous souhaite meilleur iour, & baise les pieds en toute reuerence.

ARGVMENT.

D'autant que peu d'amans sont sans ialousie, il preuient sa Dame qui s'estoit comportée gayement enuers vn autre fauory, disant l'endurer auec benediction. Puis tout a coup, il vient tacitement aux menaces.

84.

MAdame, ie maudy tout ce qui m'a retenu ce soir d'aller ou mes desirs & vos merites me conuierent. Car en fin ie ne sçaurois pl' viure auec des inquietudes si estranges desquelles vous vous souciez fort peu, à ce que i'ay peu recognoistre par la gaye & nō par ioyeuse humeur en quoi vous estiez plus que de coustume. Ie croy que le bel obiet que vous auiez deuant les yeux vo' faisoit oublier toutes choses, cōme moins digne de vostre memoire. Ie l'ēdure, madame, voire encores auec benedictions & tout ce qui vient de vous, iusques aux faueurs faites à vn autre. Mais si patiēce trop outragée se conuertit à la fin en rage, faites estat, madame, qu'il ne vous restera moyen aucun d'arrester la violence: car elle prēdra vne si entiere possession de mō ame que ie crains tous les remedes du mōde ne pouuoir iamais estre capables

d'y trouuer place. Ie ne vo^9 importuneray pas d'auantage: seulement ie vous supplie que pour ouyr mes iustes deffences vous donniez vne heure à la deuotion. En attẽdant ce bien, ie vous baiseray les mains en toute humilité & reuerence.

ARGVMENT.

Il prefere à toutes choses quelconques l'amour de sa Dame, adioustant que celuy est vn grand malheur, de ne luy pouuoir representer dignement sa condition. Et que son image grauée en son ame, est cause de luy conseruer la vie.

85.

MAdame, si vous vous daignez resouuenir de ma deuotion & de ma seruitude, ie n'enuoyeray, ny aux Roys leurs Royaumes, ny aux Empereurs leurs empires, ne le ciel mesme à ceux qui le possedent. Ie vous le iure, madame, par tous les miracles de vostre perfection, & par ce beau chiffre, les choses les plus fortes, qui puissent obliger ma parolle au pris de la felicité qui se reçoit: ie ne veux pas dire en la gloire de vos bonnes graces mais seulement en l'hõneur de vostre souuenance, les grandeurs ambitieuses & les iouyssances celestes, n'apportent que des

vaines apparences de contentemét. Vous me direz, madame, quelle experiéce puis-je auoir fait de ces deux qualitez bienheureuses pour en cognoistre la difference? Veritablemét nulle, puis que tel à esté vostre plaisir, mais dés ma premiere entree en si belle escole d'amour, i'appris quecomme les maux qui procedét de vous sont extremes, aussi se sont les biens, & qu en fin toute chose vostre. tient de l'extremité, & de l'infinité de vostre condition: Mon desir & mon affection sont de mesme báde que ie sens augmenter à mesure. que les occasiós de vous le faire paroistre me defaillent. C'est vn malheur que ie deplore auec tant de clameurs, & de cris que ie pése que vo⁹ verrez encores des larmes roulantes sur le papier. Que si vostre belle image n'estoit parfaictement depeinte dans mon ame en ce malheureux eslongnement, ie courrois vne gráde fortune de la vie, laquelle ie tiés autant chere qu'elle sert à la conseruation de mes flammes, & de mon amour: de qui s'il vous plaist faire cas, & vous en souuenir aux heures que vous daigniez dóner à la memoire de vos seruiteurs, i en receurai la grace, auec humilité de cœur, elle me sera plus fauorable d'autant que ie l'ay moins esperée: Car lors que mon ame-

fut prise & ma liberté d'vn si dangereux embarquement, l'esperance fut aussi eslongnée comme la raison le vous baise en toute humilité, & reuerence vos belles, blanches & delicates mains.

ARGVMENT.

Il propose ses passions amoureuses à l'honneur de sa Dame, maudissant ses corriuaux & tantost detestant les deportemens d'elle & tantost se disposant de prendre le tout en bonne part de mesme inconstance amoureuse, il loge le souuerain bien en son Idée.

86.

MAdame, i'ayme tãt vostre contentement qu'hier au soir bien que mille desespoirs me trauaillassent, & l'esprit & l'ame, ie voulu plustost toutesfois me cõformer à vostre humeur que non pas à ma passion. Aussi qu'il ne me soit permis de ietter mille imprecations, & mil excommunications sur qui vo⁹ la faict prendre telle à mon desauantage, la iustice ne le deffẽd pas. Puis qu'ils me causent tant de maux en effect, ie leur en puis bien souhaitter en imagination.

C'est vne fort douce espece de venger des actiõs auec des desirs, ce ne sont pas armes pareilles. Si vous ne traictez vostre seruiteur que comme il traicte ses ennemis, encore auray ie quelque reste d esperance. Mais puis que vostre intention, & vos paroles & vostre visage me donnēt tant d'asseurez tesmoignages de leur disposition à ma ruine, que dois ie faire sinon perir, & me donnant la mort, euitāt tant de martyres tant de tourmens, & tant de tristes angoisses, pl⁹ mortelles que la mort mesme, que la condition du temps & la continuation de vostre humeur me feront ressentir Ha! nõ, madame, la fureur m'emporte au dela de ce que ie dois & à vous & à moy. Serois je bien si miserable de pouuoir consētir à ma fin, puis que mon amour & mes affectiõs finirons quant & ma vie, & quoy n'est ce pas beaucoup de gloire, & que de souffrir pour vous? Vne seule imagination de vos beautez suffit pour me faire passer mesme auec des ressentimēs des felicitez mille siecles d infortune & de desespoirs: de sorte que ie ne tiens chere la vie, que d'autant qu'elle est pleine de douleurs, de peines, & d'afflictions, qui m'arriuēt toutes à vostre occasion & pour punition de mon desir, qui ne se voulut allumer, que

dans les yeux de vostre diuinité. Au bout de tout cecy, ie considere, qu'encores que ie fusse mort, il reste la pl⁹ belle partie de moy & qui à reçeu le plus parfaictement tous les traicts de vos beaux yeux, & qui garde le plus durable (comme elle est immortelle) l'Idée de vos diuinitez. Parmy tant de troubles ie ne sçay à quoy me resoudre, madame, ie presente toutes ses raisons deuant vous, qui en estes exẽple, qui estes la maistresse de mon ame, & la guide de toutes les volontez. Daignez, madame, auec vn mot de vostre belle main me commander la voye que vous voulez que ie suiue, & ie l'obserueray comme vn arrest du Ciel.

ARGVMENT.

La patience n'est pas pour guerir vn malade, n'y vn amoureux mesmement si tout le corps & l'ame s'en ressentent: non plus que l'opposition des reciproques tourment d'amour. Et qu'vn chacun doit porter sa peine.

87.

Figurez vous, madame, comme il seroit fait en bon Medecin de prescher pour tout remede la patience, à vne personne de qui l'ardeur d'vne fieure agiteroit continuellement le cerueau & au lieu de cou-

batre la maladie seulement luy faire cognoistre la vanité de seschimeres, & de ses apprehensions, il en est ainsi de moy, qui ne me suis peu, ny voulu reseruer vne seule partie de mõ ame, exempte des rages, des fureurs, & des desespoirs, que la violence de mes passions, & la rigueur de vos desdains y font naistre & de vous aussi, madame, par vn certain discours, des arrests du Ciel, & par exemple de ce que vous opposez vos afflictions penser dõner beaucoup d'allegement aux miénes, sans considerer combien en extremité, elles sont differentes des vostres. I eusse dit aussi en qualité sãs ces belles lettres hieroglifiques quevo⁹ adioustez, à ce que ie croy, pour preuue de vostre antidote, d'autãt que peut estre vo⁹ en tenez d'elles la praticque. Vous vous deuriez contenter, madame, que chacun portast sa croix: mais puls que sœur mignõ ne vous estes agreable cõme par beaucoup de preuue ie le recognois, vo⁹ m'auez fait vne extreme faueur de le me faire sçauoir afin que selon l'entiere possession de mon ame, de mes desirs, & de mes volontez qu'auec tant de perfections, & de miracles & par les traicts de vos beaux yeux vous vous estes acquise, suiuãt vostre election pour guide, ie l'honore, & vous baise

en toute humilité vos belles, blanches & diuines mains.

ARGVMENT.

Il dit que son amour est trop accompagné de crainte & de discretion, & que sa froide demõstration à esté causée pour le respect d'elle, dequoy il se gardera bien à l'aduenir. Il se plaint aussi d'vne sienne rigoureuse lettre.

88.

De vray, Madame, ie suis ce coulpable contre moy mesme, ie ne vous puis accuser pour l'opinion que vous auez si legerement conceuë au preiudice de mon amour, mais ie me condamne iustement pour le trop de consideration que i'ay apportée à ce que i'estime, qui vous peut importer: De vray, il y à trop de crainte & de discretion, pour vn desesperé, & trop de clair voyance pour vn aueugle il semble que ces effects la ne se peuuent attendre d'vne passion si violente, comme est celle que ie ressens pour vous aimer. Mais, Madame, si i'ay trompé vostre creance i'ay encores plus trompé mon esperãce, qui ne m'osoit promettre de vous faire veoir que des tesmoi-

gnages dont l'extremité, la vehemence & la furie fussent tenuës pour des offences. Or si pour auoir opposé contre le desespoir qui possede mon ame, le respect de vostre contentement que i'auoy plus cher que le mien, il m'en arriue vn si estrange malheur, comme de vous recognoistre en doute de mon affection, qui ne peut estre moins durable que vos perfections.

Croyez, Madame, que desormais nul de mes deportemés ne me fera preiudice. Ie fus bien miserable de considerer le peu de flammes que son humeur & sa condition me doiuent faire esperer du porteur, à qui ie baillay ma lettre, laquelle toutesfois i'escriuis auec tãt de regrets & auec vne telle force, que ie fis à mes desirs, & à moy mesme que pour punition de mon erreur, vous ne me sçauriez faire ressentir gueres riẽ de plus cruel ny de plus insupportable. Quãt aux paroles de vostre lettre qui sont toutes mortelles pour moy, ie ny puis respõdre qu'auec cris de compassion & de misericorde. Ie les veux autant eslongner, & le subject aussi, de ma memoires, que ie les eusse desirez de vostre imagination, ie ne dy pas de vostre creance: car ie tiens pour tout asseuré, que ce sont inuentions pour me tourméter, & non pas chose que vous

ayez crues, puis que vous ſçauriez adiouſter foy tant que vous l'adiouſteriez à la dignité de vos merites. N'entrez doncques iamais en doubte, ny des effects, ny de la puiſſance de voſtre diuinité. Et pour celuy de mes flammes & de ma paſſiõ, ie le voᵒ iure, Madame, & vous le declare comme la choſe du monde la plus eternelle & la plus immuable. Le deſtin, le temps & le ciel meſmes autheurs de toutes mutatiõs & de tous accidens, prendront fin, alors qu'il ſera le plus conſtant & le plus ferme. Sur vne ſi verit.ble verité, i'oſe en toute humilité & reuerence baiſer vos belles blanches & delicates mains.

ARGVMENT.

En quelque lieu qu'il ſe trouue ſon eſprit eſt touſiours auec ſa Dame en veillant & dormant la nuict meſme le conioinct plus auec ſa Dame par imagination, que le iour, voire à peine la mort l'en pourroit diſtraire.

89.

IE ſuis touſiours auec vous, madame, & mon eſprit n'en peut eſtre tant ſoit peu diuerty, ny par les actions de la vie, ny par la diuerſité des compagnies, r par les euenemens du monde. Et le ſo

meil, qu'on tient frere de la mort au lieu d'assoupir mes passions leur donne plus de force, & plus de liberté à mes pensées, & à mes imaginations. Que vostre merite soit plein d'vn indigne pouuoir il y à long téps que i en ay fait experience, mais encores depuis hier au soir vne plus belle & plus apparéte que iamais pour auoir passé toute la nuict en la continuelle representation, de vos perfections sans m'en eslongner vn seul momét, auec autant de ioye & d'allegresse que mon ame en peut ressétir en la gloire de vostre presence.

Mais comme quoy le sommeil seroit il capable d'affoiblir ce que la mort mesme ne pourra rendre que plus ardant? Il y à mille choses plus croyables que ceste verité, autant eslongnée de la commune opinion & de l'vsage, comme facile & particuliere aux effets de vostre beauté, que i'honore, comme la plus parfaicte & la plus celeste qui nous apparoisse. En tesmoin dequoy, ie vous donne le bon iour auec mille loüanges & mille actions de graces, & vous baise les pieds en toute humilité & reuerence.

ARGVMENT.

Son mal amoureux surpaße le temps & l'eternité, dit-il, en touchant quelque opinion conceut par sa Dame: qu'il ne descouure pas autrement puis tombant sur la louange des perfectiõs d'icelle, & representation de son affection enuers elle, il excuse en fin son soupcon & importunité, fait illusion à la pierre de l'aimant, & admire vn certain traict d'vne sienne lettre.

90.

LE temps, Madame, n'est que partir de l'eternité: & l'eternité mesme, rien que partir de mon mal, qui venãt de vous receura tous vos remedes pour augmẽtation, & pour nouuelles flammes, sans que chose du monde les puisse moderer. Tenez ceste verité pour la plus certaine que l'opiniõ que vous dites auoir: elle est si eslongnée de ce que vous estes, que ie n'estoy contraint d receuoir toutes vos parolles mes mespo oracles, ie l'accuseray iustement blasphemes. Pardonnez moy, madame ou plustost pardonnez vous à vous mesmes, si vous estes offẽsée, car le trouble que vous auez mis dans mon ame est si violent, que ie ne vous puis respondre d'vne seule de mes clameurs lesquelles autant qu'elles sont iustes & veritable, aussi peu sont elle en ma puissance.

Hélquoy? n'eſt-ce pas vouloir ma ruine que de me veoir ſouffrir pour vous toute ſortes d'afflictions & de miſeres, & de feindre ceſte creance que le temps en pourra diminuer pour la plus belle & la plus agreable preuue que ie vous puiſſe repreſenter de l'immortalité de mon amour & de mes paſſions. Vueillez pour Dieu, Madame, vous conſiderer vous meſmes, vous y gaignerez autant que moy, car outre le fruit que ie tireray que vo' entrerez en cognoiſance & de vos perfections & de mes affections tout enſemble, il vous en reſtera ceste gloire d'auantage, que vous en ſerez en contemplation de voſtre diuinité, dequoy autre que vous au monde ne peut eſtre capable. Voila, madame, l'occaſion de mes inquietudes que vous ferez s'il vo' plaiſt ſeruir d'excuſe, mais non ſeulement mes ſoupçons, mais auſſi à mes importunitez, à qui ie ne doute pas que vous ne donniez de plus fortes maledictions que aux pierres, qui en quantité ne vous ſont pas peut eſtre incommodes, & meſmes il me ſemble que la qualité ne vous en deſplaiſe point: puis que vous vous louez tant d'vne qui vo' a ſerui. Ie ne ſçay ſi elle eſtoit d'aimant ou d'aymé, tant y à que ce fait m'eſt auſſi incogneu, que vous me l'auez voulu

defguifer: auſſi que ie ne voy point que pour teſmoignage il vous en reſte aucune marque. Il faut doncques que ce ſoit dans l'ame, ou la gueriſon ne peut eſtre qu'a mõ aduantage, puis qu'il ny à iamais eu de mal pour moy: toutesfois ie ne l'oſe croire, tant ie me deffie de mon ſort, & tãt i'ay d'experience de mon malheur, de qui ie reſſens tous les plus cruels & tous les plus douloureux effects qui ſe puiſſent imaginer, & que ie m'aſſeure que vo⁹ plaindriez ſi vous les daigniez recognoiſtre. Ce dernier traict de voſtre lettre m'a penſé faire mourir, auec autant de contentement que de douleur. Il y à ie ne ſçay quoy qui deſeſpere, En fin, il eſt ſi admirable que ie ne le puis exprimer, ny y reſpondre autrement qu'auec vne treſ deuotieuſe ſupplication que ie vous fais de croire, que ie n'ayme rien que vous, & que rien ne vous aime comme moy. Et ſi i'honore voſtre ſexe, c'eſt à la ſeule occaſion de vous Madame, qui ſerez eternellement tout mon bien, toute ma felicité. Ie baiſe en toute humilité & reuerence vos belles, blanches & delicates mains.

ARGVMENT.

Il amplifie la meschanceté de quelque calõnie iettée & semée contre luy, desirant vne nuit si plaine d'inquietudes à l'autheur d'icelle que celle qu'il auoit passée, supplie sa Dame de n'y adiouster foy.

91.

CV elle a esté la nuit que i'ay passée, tel puissent estre tous les iours, madame à ces esprits de mésonges, qui au preiudice de ma fidelité ont produict vne si malheureuse imposture que ie ne pense point que la terre puisse porter, ny le Soleil liurer à personne de qui la verité de semblable trauaille la conscience.

Contre de si fausses calomnies ie ne veux alleguer pour toutes iustifications qu'vne raison seule, qui est que vous daignez recognoistre, qu'vne ame capable de vostre amour ne le peut estre de telle meschanceté. Auriez vous bien si peu de pouuoir croire ouqu'autre que les belles ames puissent loger vn si glorieux desir comme est celuy de vous seruir & de vous aymer ou bien quãd vous auriez voulu imprimer au plus indigne du monde, l Idée de vostre diuinité, qu'elle n'eust le pouuoir de la faire changer de condition, d'effacer toutes ses

premieres affections & inclinatiōs, & mesme de le rendre glorifiée? Non non, madame, cela est trop clair, il y va de mō malheur, & non ma faute. quoy, s'il me veut rendre miserable y voulez vous consentir permettez vous que la ruine arriue d'autre part, à celuy qui ne la doit receuoir que de vo⁹, puis qu'il est vostre? Pour Dieu, Madame, que l'inuentiō de telle sorte de personne, soit autāt desdaignée de vous qu'elle mesme le doiuent estre. Leur dōneriez vous bien tant d'auctorité, que d'ētrer en doute à leur occasion, ny de ma fidelité, ny de ma seruitude, les choses du monde les plus durables & les plus immortelle? Ha! non, Madame, mais plustost souhaittez leur auec moy, & en vengeance de vostre seruiteur qu'ils ont osé calomnier, & pour iuste punition de leur offence, qu'eternellement ils ressentent les mesmes tourmēs les mesme inquietudes, & les mesme desespoirs qui m'ōt persecuté toute la nuict & qui encores me persecutēt: sorte de vie que ie leur desire pour la pire & plus desesperée que ie puis desirer à tous mes ennemis: recognoissez de la, Madame, qu'elle pitié vous deuez auoir de moy, & daignez me mander si i'auray la mesme aiourd'huy. Ie vous baise les mains.

ARGVMENT.

Ceste lettre contient certains propos & faits secrets d'entre luy & sa Dame, touchant vne lettre Dame vestuë de bleu, quelques lettres siennes non renduës, dont il à receu vn tourment tres-douloureux, d'vne lettre de la part d'elle, tres honnestes, & neantmoins prinses à des faueurs desirant estre esclaircy de sa volonté, sur vn certain voyage qu'il y pretendoit de faire.

92.

MAdame, ie ne sçay comme quoi vo⁹ les auez receuës sans l auoir preueu: i'estoy bien ce coup la aussi loin de vost resouuenir, que le le suis tousiours de vos bonnes graces: & sur mon Dieu, madame, sans vous auoir ia mais donné occasion ny par mon refroidissement de volontez, ny par manquemét de tesmoignages, de me bannir d'ou ie desire le plus estre. Toutesfois vous confessez en auoir cogneu quelque chose par celle que vous receuez de (.) qui me rendit bien estonné auec la Damoiselle habillée de bleu, que ie remis entre les mains de so iuste possesseur, pour en receuoir quant & quant vne differente par ente, que mesme

l'on soupçonoit m'estre destiné. Ie ne vo⁹ feray point des excuses de la façon dequoy i'en vsay, ny de la discretion que i'apportai à remedier aux inconuenient qui s'en pouuoit craindre. Ie tiens ce malheur la pour vne faute que ie n'eusse peu lauer qu'auec les ruisseaux de larmes que i ay espanduës depuis auoir reçeu ceste de vos lettres si pleines de courtoisie: à laquelle ie fis tout sur l'heure, la responce telle que mon desespoir m'en donna le subjet & la puissance. I'auois donné ordre qu'elle vous fust portée auec vn autre par ce maudit que vo⁹ appellez Boreas, ce pendant que ie faisoy vn tour en poste iusques icy, auec esperance d'aller iouyr au retour de la gloire de vostre presence. Mais soit que le ciel s'opposast par enuie a mõ iuste desir, soit que mõ destin portast vne telle sorte de misere ces lettre ne vous furent rẽdües, & ie trouuay toute la troupe ioyeuse en chemin qui s'ẽ retournoit, mile cris, mile plaintes, & mile gemissemens ne furent pas mesme les apparences de ma douleur, & Dieu le sçait Madame, comme le seul respect d'estre vostre seruiteur à ma vie degarant contre la rage, & contre les furies qui m'agitoiẽt. I'en ay tousiours depuis ce temps la gardé dans l'âme vne impression si douloureu-

qu'elle seignera eternellement, si vous n'y appliquez des remedes plus puissans & plus propres à la qualité du mal que vous n'auez faict iusques icy à la principalle source de toutes mes passions. Pour ceste heure tout ce qui me peut consoler parmy tant d'afflictions, est que la tromperie vo° en soit aggreable: mais ny l'honneur d'vne si bonne volonté, ny tát d'honnestetez dequoy vostre lettre est si pleine, & que ie prens à des faueurs ne vous peuuét exempter de l'ingratitude, puisque mesme la cognoissance & l'asseurance de mon amour & de ma seruitude, en sont eslongnées.
Pardonnez moy, Madame, si ie parle trop librement, vous ne sçauriez paier vne obligation que vous n'é ayez recogneu la qualité. Ie m'en remets à vous, madame, si iamais vo° m'auez seulement donné apparence de croire l'extremité de mes affections. Mais en cela mesmes qu'elles soiét si violentes & si extresmes, & surpassent toute creance & toute imagination, c'est à moy à vous rendre vn milion de graces, qui auez permis que les miracles de vostre merite fussent esgallez par l'infinie & par l'extreme ardeur de mes flammes amoureuses.
Croyez dócques, madame s'il vo° plaist,

qu'il n'est deuoir au monde à qui ie ne prefere celuy de vostre seruice, & du contétement que ie pense receuoir en vo' voyát. Si ie n'eusse pensé auoir le moyé de retourner au seiour de mon esprit, & de toutes mes pensées, i eusse plustost cósenty à ma mort, qu'au voyage que ie fis. Mais pour Dieu, Madame, vueillez que i accomplisse celuy que i'auoy tant desiré. Vous le voudrez, Madame, si vous voulez ma vie & la responce que vous m'y ferez m'esclaircira de vostre intention.

Ie vous baise en toute humilité & reuerence vos belles, blanches & diuines mains.

ARGVMENT.

Il demande pardon à sa Dame, d'vne lettre dont il l'auoit faschée, comparant l'aigreur qui pouuoit estre contenue en icelle, auec la grauité de son tourment amoureux, & la grandeur du merite d'elle à son affection. Puis confesse de meriter punition pour l'irreuerence de ladicte lettre il adiouste pour vn autre desastre l'assistance necessaire qu'il est oblige de faire à N. malade, ce qui le priuera de la veue de sa Dame.

MAdame, ie vous demãde pardon de la lettre que ie vous escriuis l'autre iour, vous suppliant & coniurant les larmes aux yeux, & le cœur touché de toute la repentance dont il est capable, de vouloir excuser ma faute par l'extremité de ma passion, & faire iugement de mes parolles, par les ressentimens de mon ame qui de vray furent les plus violens dont iamais personne fut tourmenté. Mille siecles que i'aurois passé attaint de plus forte rage qui se peut imaginer ne me pourroient auoir fait ressentir tant de pointes, tant de douleurs, & tãt de mortelles angoisses, comme le seul desplaisir que ie receuoy du peu de souuenir qui m'apparoissoit de vous, m'ẽ faisoit à chasque moment esprouuer. I'escriuoy ma belle Dame, eternellement, sans esgaler l'infinité de ce sujet, ny de mes peines nonplus que de mon amour. Mais qu'est il besoin d'y apporter tant de considerations? Celle de vostre merite suffit, & de l'estime qui se doit faire sur tout autre felicité de l'honneur de vos bonnes graces. En comparaison de quoy ie puis mettre auec verité les craintes, les fureurs, & les desespoirs qui me pousserent à vous escrire auec tant de colere, & de irreuerence com-

me ie fis, & mesme en occasion que taire mon mal pour plaindre le vostre, & vous en consoler, estoit le moindre deuoir que ie fus obligé de vous rendre. Mais i'ay recogneu mon erreur ie l'aduouë, le confesse, Madame, pour estre digne de punition, ordonnez la ie n'en refuse qu'vne seule qui est de ne vous aimer plus. Que si la satisfaction d'vn courage humilié, plein d'vn repentir, & de l'apprehension de sa faute, purge mesme les pl^9 coulpables, ie ne dois desesperer de vostre misericorde, qui n'ay rien dedans le mien que la diuinité de vostre nom, & vos perfectiōs de peines auec vn regret & vne si extresme horreur de mon offence, que ie ne puis auoir, ny vo^9 desirer vne repentance, plus grāde, ny accomplie. A cela ie veux encores adiouster l'accidēt d'vn nouueau malheur qui m'est arriue, c'est que monsieur de Testefort est tombé malade, auquel & l'obligation & l'affection me conuient egallement d'assister. Mon Dieu que ie suis miserable, & combien digne de pitié, pour les cruelles attaintes que ce dernier desastre m'a donné, me retranchant encores quelque iours que i'appelle eternité, l'esperāce de bon heur, & me rēdant si miserable, que celuy le seul de nostre trouppe qui le desire,

par beaucoup d'amour le merite le plus qui est vostre esclaue, soit priué de vostre belle veuë. Que ie verseray de pleurs durant ceste absence, mais de peur de vous importuner de trop long discours, ie le finiray vous baisant les mains en toute humilité & reuerence.

ARGVMENT.

Il se console de l'absẽce de sa Dame sur le souuenir de l'Idée de ses perfections, s'estimant biẽ heureux d'auoir mis son amour en vn lieu de si grand merite mesmement ayant quelque espoir fondé sur les promesses fauorables d'elle.

94.

MAdame ie ressens autant d'inquietudes eslongné de vostre belle presence, comme estãt aupres de vous par mes parolles, mes actiõs, & mon visage, vo⁹ me voyez tesmoigner de contentemens. Et sans la douce Idée de vos perfections qui n'abandonne iamais mon esprit, ie ne pourroy viure durant les siecles de vostre presence qu'auec mille douleurs & mille desplaisirs insupportables. C'est encores le moins de ma passiõ puisque le trouble, l'agitation, & la crainte

mesmes, sont des accidens inseparables d'auec les effects qui m'apportent plus de bonheur. Car ie tien si chere ma felicité, & les occasions de ma gloire si dignes sur tout ce qui est au mõde, que ie m'ose promettre d'estre né sous des astres si fauorables, que la passion m'en puisse demourer eternelle, autant que mes affections, mon amour, & ma fidelité. Et bien que vos belles promesses donnent tous les iours mille asseurãce, ie ne sçauroy toutesfois m'empescher d'estre en doute de ce que personne ne peut receuoir auec merite: Mais que tout le monde & le Ciel mesmes me doit ennuyer auecque raison. Cognoissez par là combien ie vous aime, & trouuez bon que ie vous baise les mains en toute humilité.

ARGVMENT.

Si l'on mouroit de ioye, infinie allegresse qu'il à eu de l'arriuée de sa Dame l'auroit emporté, estant ladite allegresse & la beauté de sa Dame hors de toute comparaison tellement que sans vne fascheuse nouuelle qui à moderé ceste grande ioye, c'estoit fait de luy.

95.

MAdame, ie vié de recognoistre tout à ceste heure combien est grãde l'erreur de ceux qui tiennent que l'on peut

mourir de ioye.

Car à ce conte par les nouuelles que ie vié de receuoir de l'arriuée de la diuinité, ie ne seroy pl⁹ qu'vne de ces belles ombres, qui dans le plus heureux lieu des champs Elisées celebrent encores à leurs dames le sacrifice de leur amour auec mille benedictions & loüanges. Aussi bon y à il la mesme difference de toutes les felicitez qui se peuuent ressentir au monde, auec le transport & la gloire de mon ame: qu'il y à de toutes les beautez mortelles à vostre perfectiõ C'est à dire du finy à l infiny des tenebres à la lumiere. Ie pense toutes fois qu'vne telle extremité de contentemens eust poussé ma vie pres de la fin si sa violéce n'eust esté moderée par vne fascheuse nouuelle que i'ay sçeu au mesme temps, ie souhaitte à ces sacrileges autãt de mal que merite leur puissance de supporter les premiers traits de vostre veuë sans en estre cõsommé Ie ne sçauroy plus escrire, Madame, toutes les parties de mon corps & de mon ame sont guidées d'vne si forte agitation que mon silence seruira mieux à vo⁹ rendre preuue & de l'estat auquel ie suis. A Dieu.

ARGVMENT.

Il dit que la veue de sa Dame est de telle efficace, qu'elle peut totalement rendre tres heureux vn miserable, la parangonnant à toutes quelconques autres felicitez, voire les plus diuines.

96.

MOn ame à ressenty à ce matin en l'honneur de vostre veuë, tãt d'extresmes ioyes, & de souueraines felicitez, que i'apprens auec l experience d'vn si heureux diuertissement, cõme vo⁹ seule pouuez rẽdre supportable toutes les iniustices du ciel, & qu il n'est cõdition si miserable, que lors qu'il vous plaira vous ne rendiez mesmes d'vn seul trait de vos yeux autant pleines de bonheur que la diuinité peut estre capable de nous en faire reçeuoir. I'estois, ma belle Dame, agité de mille pensers, tourmẽté de soucis cuisans & trauersé de mortelles angoisses, & maintenant les souuenirs me flattent, les esperances m'asseurent, en fin, toutes choses sont douces à mon ame, en ma memoire, & en mon imagination. Car tous les ressẽtemẽs de douleur & de rage qui m'a...

ARGVMENT.

Il exalte iusques au bout la violence de ses peines amoureuses, & le bon-heur de ses bonnes graces, qu'il compare à Paradis lequel il dit hiperboliquement n'estre comparable au sien, lequel il ne voudroit estre communicable comme le celeste. Et pour lequel obtenir, ne feroit difficulté d'estre ennemy du genre humain. Puis il tombe sur quelque ialousie dont il s'en rapporte à ses paroles.

98.

LA bõne compagnie que ie vo⁹ laissay hier au soir vous doit faire iuger, madame, que ie partis d'auec vous: daignez recognoistre la difference & la qualité des occasions & vueillez aussi mesurer l'aduenir par le passé: Il ne se peut que vous n'entriez en cognoissance au moins autant qu'il est possible, & de l'extremité de mes passions, & de la violẽce de mes peines, i'appelle le mesme zele & le mesme desir à souhaitter le bonheur de vos bonnes graces qu'à rechercher les felicitez de Paradis En vne seule particularité il n'y à rien de commun C'est que paradis à personne, ie ne l'enuie, ains le desire generalemẽt à tout le mõde

comme à moy mesmes. Mais de cest autre plus glorieux paradis qui vient de vous, & qui est en vous. Ie voudrois que la Poulongne & tout le reste de l'vniuers en fussent aussi eslongnez d'effect, comme ils sõt de merite. Non (Madame) s'il estoit en mon pouuoir de donner fin à toutes choses viuantes, croyez que pour en esperer vn bié si incomparable, comme estre le seul qui peut estre aimé de vo^9, ie feroy gloire d'estre appellé l'ennemy du genre humain, ie seroy impitoyable, & ny la consideratiõ d'vn si deplorable accident & d'vne ruine si generalle ne flechiroit mon courage, ny la crainte de tant de cruelles punitiõs qui se doiuent attendre du ciel à telle meschãceté. Pardonnez moy, Madame vne si estrange ialousie elle ne vo^9 touche point puis que la diuinité n'a besoin que de soy-mesme. C'est vne qualité qui nous condãne & nous desesperedu tout, mais le desespoir mesme qui viét de vous, à ie ne sçay quelle espece de felicité pourueu qu'il soit commun: car autremét il n'est rien de pl^9 insupportable, i'en parle comme expert. Car de voir seulement des apparence de vostre misericorde incliner du party des ennemis, i'en suis bien souuent au mourir quoyque ie me resolüe decroire plustost

ARGVMENT.

Il exalte iusques au bout la violence de ses peines amoureuses, & le bon-heur de ses bonnes graces, qu'il compare à Paradis lequel il dit hiperboliquement n'estre comparable au sien, lequel il ne voudroit estre communicable comme le celeste. Et pour lequel obtenir, ne feroit difficulté d'estre ennemy du genre humain. Puis il tombe sur quelque ialousie dont il s'en rapporte à ses paroles.

98.

LA bōne compagnie que ie vo⁹ laissay hier au soir vous doit faire iuger, madame, que ie partis d'auec vous: daignez recognoistre la difference & la qualité des occasions & vueillez aussi mesurer l'aduenir par le passé. Il ne se peut que vous n'entriez en cognoissance au moins autant qu'il est possible, & de l'extremité de mes passions, & de la violēce de mes peines, i'appelle le mesme zele & le mesme desir à souhaitter le bonheur de vos bonnes graces qu'a rechercher les felicitez de Paradis En vne seule particularité il n'y à rien de commun C'est que paradis à personne, ie ne l'enuie, ains le desire generalemēt à tout le mōde

comme à moy mesmes. Mais de cest autre plus glorieux paradis qui vient de vous, & qui est en vous. Ie voudrois que la Poulongne & tout le reste de l'vniuers en fussent aussi eslongnez d'effect, comme ils sõt de merite. Non (Madame) s'il estoit en mon pouuoir de donner fin à toutes choses viuantes, croyez que pour en esperer vn biẽ si incomparable, comme estre le seul qui peut estre aimé de vo⁹, ie feroy gloire d'estre appellé l'ennemy du genre humain, ie seroy impitoyable, & ny la consideratiõ d'vn si deplorable accident & d'vne ruine si generalle ne flechiroit mon courage, ny la crainte de tant de cruelles punitiõs qui se doiuent attendre du ciel à telle meschãceté. Pardonnez moy, Madame vne si estrange ialousie elle ne vo⁹ touche point puis que la diuinité n'a besoin que de soy-mesme. C'est vne qualité qui nous condãne & nous desesperedu tout, mais le desespoir mesme qui viẽt de vous, à ie ne sçay quelle espece de felicite pourueu qu'il soit commun: car autremẽt il n'est rien de pl⁹ insupportable, i'en parle comme expert. Car de voir seulement des apparence de vostre misericorde incliner du party des ennemis, i'en suis bien souuent au mour quoy que ie me resoluë de croire plusto

vos paroles qu'aux eſmotions de mõ ame, qui pour eſtre furieuſement malade ne peut imaginer auſſi des fureurs & des enrageries : Dieu vueille qu'elles ne ſoyent propheticques. Ie vous baiſe en toute humilité & reuerence vos belles mains.

ARGVMENT.

Sa dame ſeule luy peut octroyer grace, & luy ſeul la meriter, la miſericorde qu'elle luy à faite, ne peut eſtre acquiſe meritoirement, & on n'en peut rendre graces condignes, fors que d'affection & ſeruitude immortelle.

99.

IL n'appartient qu'à vous de me faire grace, Madame, auſſi n'appartient-il qu'à moy de la receuoir de vo? Tout le reſte du mõde n'aura iamais autre puiſſãce de m'obliger ou deſobliger que celle que vo? leur donnerez. Vous eſtes la ſeule que ie ſers, vous eſtes auſſi la ſeule de qui ie puis eſperer, madame, ſur les effects de voſtre diuinité qui ne manquent iamais, ny de clemence ny de iuſtice, toutesfois la ſou- ... auez honoré voſtre cl...

esclaue, est vne actiõ toute misericordieuse il faut que ie l'auouë vn heur si grand & si infiny ne se peut acquerir auecmerite, vo⁹ me pardonnerez, madame s'il vo⁹plaist si ie ne vous rends les actions de graces que ie dois, il ne reste plus de force à mõ ame, ny à mon esprit, que pour en ressentir les contentemens & les felicitez que ie me souhaitte aussi longtemps durables seulement, que les occasions que ie vous donneray de me les continuer. Ces occasions là sont beaucoup d'affection, & beaucoup de seruitude qui ne periront iamais, non pl⁹ que les causes de leur naissance que ie porte escrites dans le cœur auec l'heur du souuenir qu'il vous à pleu auoir de moy, de la propre main d'amour. Voyez si le tesmoignage n'en sera pas eternel.

ARGVMENT.

Recognoissant sa Dame commechose diuine elle doit vser de iustice enuers luy, en recompensant son extresme affection & constance: & de misericorde, ayãt pitié de ses innumerables tourmens: appellant les Cieux à tesmoin de ses playes amoureuses, qu'il soubmet aux faueurs de sa Dame, il menace couuertement en fin ceux qui luy seroient contraires.

COnsentirez vous, madame, que ie trace plus longtemps vne si malheureuse vie, sera il possible que mes ennemis ayent plus de puissance pour me tourmenter, que vous de volonté me fauoriser s'il est vray que la diuinité peu toutes choses, vous que mon ame veut recognoistre en ceste qualité ne me rendez vous pas au moins ceste office autant iuste comme pitoybale, que de vous opposer contre mon mal heur, & contre tout ce qui auec luy ma trauersé mon repos, que pour me porter enuie de l'honneur de mes desirs & vostre bonne grace? O! Ciel qui es tesmoins aussi bié de l extremité de mes peines, que de la verité de mes affections, qui vois & qui recognois toutes les playes de mõame tu sçais comme rien ne me peut estre insupportable, ny les douleurs ny les gehennes, les fureurs, ny les desespoirs. Et que les asseurances de ma gloire me seront cõtinuez, mais qu'aussi le moindre refroidissement & la moindre apparence de mutation en vostre volonté l'apportera si euident & si extreme à ma consideration de ma faueur. Et le premier qui s'en ressentiroit, vous le pouuez denier: Dieu le doint aussi mauuaise nuict que ie l'attens, c'est

bien tout ceque ie le puis desirer d infortu ne & d'inqui.tude.

ARGVMENT.

Recognoissant n'estre aggreable à sa Dame, il ne luy voulut rafraischit la memoire de son amour. Mais le souuenir que ses causes prouiennent d'vne cause, le retiennent sans toutes-fois les luy vouloir faire paroistre, iusques a ce que les nouuelles de la maladie de sa **Dame**, *luy soient plus manifestes, enquoy il à rompu sa resolution pour la coniurer de luy vouloir mander des nouuelles de sa santé.*

101.

MAdame, encores que ie me fusse resolu depuis quelque temps, de ne vous rafraischir la memoire d'vne personne qui vous est si desagreable que i'ay recogneu vous estre, & en me glorifiant seulement de mes peines & de mon malheur, me ressouuenir que ie souffroy pour la pl' belle & la plus diuine cause du monde, & conseruer ceste passion comme la pure asseurãce de mon ame & de ma vie, sãs toutesfois la vous faire plus paroistre ny troubler vostre repos qui m'est si cher par veuë d'vne chose qui vo' est si desagreable que ie suis. Comme i'estoy en ceste forme resolution & que ie n'estimoy pas que le Ciel fust assez puissant pour me la faire chãg-

i'ay sçeu les nouuelles de vostre maladie, qui m'ont si fort eslongné de moy, que perdant souuenance de toutes autres choses, fors que de ceste douleur & du malheur que ce m'est de ne pouuoir estre aupres de vous pour vo⁹ seruir, ie ne me suis peu empescher de vous importuner encores ceste fois, & de vous coniurer par vo⁹ mesmes qu'il vous plaise commander a quelqu'vne de vos femmes de mander de vos nouuelles. Aidez à vous tromper, madame. & vous persuadez que ceste treshumble requeste vous est faicte d'vn autre que de moy, puisque ie vous suis en si grād horreur que cela m'empesche l'effect de vostre bon naturel & de vostre misericorde, qui est si necessaire à la conseruation d'vne vie qui vous est si deuote, & qui languira miserable iusques en ce temps: si toutes-fois il est possible de viure auec vn desespoir tel que le mien.

ARGVMENT.

Il dit qu'il souffre son martire paisiblement, & auec benedictions, & s'il est descheu de sa seconde esperance, il est reduit au desespoir, à la mort. Que sa ramoureuseluy à arraché quelques termes qu'elle à inseré contre luy dans sa lettre plaine de mespris.

CE n'eſt pas auoir la volonté ſuperbe que de ſouffrir, ie ne diray pas ſans murmure mais auec des benedictiõs, des ſupplices plus cruels & plus eſtranges qu'vn tyran affamé de mon ſang & de ma vie ne pourroit faire reſſentir.

Il vous ſouuiendra, ma belle Dame, que ie vous fit recognoiſtre la diſpoſition de mon ame ſi abãdonnée à la douleur que ſi le malheur vouloit encores que la ſeconde eſperance fuſt vaine, ie ne voiois point de remede qui la peuſt deffendre cõtre le deſeſpoir: auſſi pour vous en auouër la verité elle en reſte ſi extremement affligée, qu il n'eſt en ma puiſſãce de la remettre en eſtat capable de plus heureuſe condition: Iuſques icy, i'ay touſiours eſté plꝰ preſt de receuoir des plaintes à ma mort que des con ſolations à ma vie, madame, ſi mes miſeres vous ſont deſagreables, voyez & recognoiſſez pour Dieu, que il y à mile moyés plus doux & plus dignes pour m'en deliurer que le ſtile de vos lettres qui pour eſtre plein de meſpris, augmente plus la maladie qu'il ne la diminüe.

Ie ne l'aurois que trop meritée ſi i'eſtoy coulpable du crime que vous m'impoſez

auoir eſté fa[illegible] par arrogance n'a procedé que de la rage qui me poſſedoit, ayez pi-tié de voſtre eſclaue & iugez moy pour le moins plus digne de miſericorde que de punition, & ie loueray autant vos effects comme i'accuſe tous mes deportemẽs qui vous ont deſpleu ſur ceſte veritable ſatis-faction ie me iette à vos pieds en toute hu milité & reuerence.

ARGVMENT.

Il impute ſa condition miſerable à la cruau-té de ſa Dame, au regard de laquelle il eſt inſen ſible à tous autres accidens. Qu'elle ne recognoi-ſtra iamais en luy que conſtance & contentemẽt quelque malheur qui luy aduienne.

107.

SI mes plainctes vous ennuiẽt, & que mes cris vo[9] ſoient autant d'importu nitez, la faute en eſt à vo[9] ſeule Madame, qui par la cruauté de vos graces auez rendu ma conditiõ ſubjette à tãt de ſortes de miſeres que mõ ame mon eſprit & mes imaginations ne ſont pleins que des malheureux effects qui ſe doiuent & ſe peuuent attẽdre d'vne tel-

lè cause. Ne vo⁹ en prenez pas à moy, madame, qui viuant soubs l'Empire de vos beautez, ne recognoy point d autres loix que celle de vostre volóté, qui ne puis estre capable d'autres passions que de celles de mon amour, ou bien de celles que vos actions me causent: en fin qui seroy insensible à toute autre espece d'accidens & de douleurs, qui ne procederoiēt pas de vos rigueurs, ny de vostre cruauté. Ne pensez pas, madame, pour m'ouyr plaindre auec des fureurs & des enrageries si extremes, que ie soy fort aisé à esmouuoir, & que ie ne puisse resister auec autant de resolutió à tout ce que le ciel me sçauroit ordonner de miserable, que mille personnes qui ont tiré toute leur gloire de leur constance: faictes, Madame, que mes tourmens soient insupportables, comme le sont tous ceux qui arriuent pour les affaires du monde: au partir de là si mes deportemens, mes paroles, & mon visage rendent iamais tesmoignage que de contentemét ie ne veux pas que vous me teniez digne de pitié ny de commiseration, comme ie le seroy aussi nullement, s'ils se trouuoient des passions esgales aux miennes ou des flammes aussi ardantes, que celle ou i'ay bruslé mō ame: afin qu'elle n'aymast iamais rien que vo⁹.

& auec plus d'affection & de fidelité que rien ne peut aimer, & qu'elle ne recogneut que vos beaux yeux, lesquels, en ayant receu la belle playe qui m'honore & qui me glorifie, ie veux reuerer toute ma vie, cōme les pl⁹ celestes lumieres du monde. Ie vous baise en toute humilité vos belles, blanches & diuines mains.

ARGVMENT.

Il dit que sa Dame, pour toute recompense, cognoissance de la miserable vie qu'il meine, dit que ses flammes amoureuses sont innombrables, & indicibles qu'il les supporte tres patiemment sous l'espoir des courtoisies qu'il attend que l'infinité de son amour meriteroit de termes particuliers pour le pouuoir exprimer.

104.

IE sçay vne si miserable vie esloigné de vous, Madame, que ie ne desireroys rien d'auantage pour tout le fruict de mes esperances, si ce n'est qu'elle vous fust cogneuë comme ie la ressens: Aussi n'auroy-ie la hardiesse de vous supplier d'en prēdre commiseration si elle n'estoit de beaucoup plus desplorable que iamais autre ne le fut. Ne vous imaginez pas, ma Dame, des effets accoustumez de telles maladies, comme des in-

quietudes des ſoupçons, des flammes, des deſeſpoirs: c'eſt vn ſentimēt plus violent, plus dangereux, plus ardant & plus plein de rage que ne puis exprimer. Il ſuffit que ie ſouffre, encores penſe-je rendre vn extréme preuue de ma conſtance dequoy ie le ſupporte ſās deuenir furieux, dequoy ie le cache, & dequoy ie n'en euēte la mine auec mile pleurs, & mile ſouſpirs, & mille cris auſſi horibles que vous eſtes & belle & parfaite. Il eſt bien vray, que ie n'auroy iamais reſiſté à tant deperſecutions & à ſi eſtranges alarmes, ſans les graces que vous m'auez faictes, c'eſt ce qui me conſole au plus fort demes tribulations. C'eſt ce qui me retient au plus fort de mes furies. En fin c'eſt la conſeruation de ma vie, ce ſont les ſeules choſes, ou ie puis recognoiſtre quelque occaſion d'eſperer & de ne deſeſperer point. Croyez voſtre ſeruiteur madame, ie penſe faire tort à l'infinité de mon amour & de mes paſſions, de vous les repreſenter auec les meſmes paroles que mille autres le peuuent faire. Ie voudroy madame, que comme ie l'aime & endure plus que tout le reſte du monde enſemble, que i'euſſe auſſi des termes particulier dequoy perſonne ne fuſt digne ny capable d'vſer qui ne m'eſgalaſt en affection.

Iè tien pour asseuré, qu'eternellement ie seroy seul en ma façon de parler, comme ie le feray en extremité de vous aimer.

ARGVMENT.

Il compare son amour tres-extreme à celuy d'aucũs autres qu'il taxe comme insensibles, que le destin fauorise plus que luy, dit que son amour & la grace receüe de sa Dame, surpassẽt toutes choses, la trouuant du nom de certaine trõperie, qu'elle souhaitte estre perpetuellemẽt retirée.

105.

IE l'aduoüe, madame, vous sçauez comme il faut tromper, non pas vos amis, car ie ne souffriroy pas volontiers la moderation d'vne telle qualité, mais bien vos seruiteurs, du nombre desquels si vous en auez quantité, comme de pierres, ie suis le plus enflammé, le plus ardant & le plus deuotieux. Aussi n'auray je point d'excuse si ie ne l'estois d'auantage, puis que ie suis plus capable de sentiment que ces choses insensibles & quasi inanimées, que seulement l'ordonnance des cieux & la necessité du destin fauorise pres de vous, Madame, à l'endroit de qui rien que la subjection l'amour & la fidelité ne deuroit auoir du credit ny de la puissance. Vous me trouuerez extreme-

ment hardy, mais imaginez vous que des moindres eſmotions ont conduit des perſonnes au deſeſpoir ? Au reſte i'ay tant de confiance, non pas de moy, mais de mō affection, qu'il ne ſe peut trouuer de plus dignes. I'oſe dire qu'il faut que tout le mō de me cede comme toutes les graces qui ont iamais eſté faites à celle que i'ayme, cede de voſtre tromperie Puiſſe-je eſtre Madame, eternellement trompé comme cela, & vous ſeruie de tous ceux qui ſe glorifiēt auec autant de conſtāce, & de reſolution & d'immuable volonté que vous le faitez immortellement de voſtre ſeruiteur. I'oſe en toute humilité & reueren ce vo⁹ baiſer vos belles blanches & diuines mains.

ARGVMENT.

Cōme ſon affection eſt touſiours allée en augmentant, il en deſire autant à l'aduenir des bonnes graces de ſa Dame faignant toutesfois de ne l'oſer demander, la priſant plus que l'empire de tout le monde. 106.

QVe i'ay, Madame, le naturel de ces gens là que les obligations deſobligent, ils ne ſoit moins indignes de viure que de les receuoir, ou pour mieux dire, ils ſont auſſi dignes de perir miſerablemēt, comme ils

sont pas de la moindre faueur du monde, quant à moy, ie ressens dans mon ame to⁹ les contraires effets d'vne si lasche condition: car ie vous le iure, Madame, par le celeste soleil que i'adore, si depuis qu'il vo⁹ à pleu me fauoriser de la cognoissance de mon affection, elle ne s'est augmentée. Ie ne veux pas vous supplier de la continuation de vos bõnes graces: la chose du mõde toutesfois que ie tiens la plus chere, & qu'auec pl⁹ de hazard & de fortune ie vou droy rechercher, il n'est rien que ie prise à l'esgal de cela: l'Empire du monde est acquisition encores trop basse, pour entrer en comparaison auec ce qui ne la peut auoir, non plus que mon amour, & les contentemens qui m'en arriuent, si ce n'est de vous mesmes, qui estes la cause de toutes ses extremitez. Cela vous doit asseurer, (Madame,) que le temps qui ne souffre rien d'immortel, & qui altere les Cieux mesme, & tout ce qui leur est sujet, n'aura iamais toutes-fois de puissance sur l'eternité de ma deuotion.

ARGVMENT.

Il monstre que toutes choses prendrent plustost fin que son amour, mesme le temps, la terre & les cieux, & que partant sa Dame n'en doit douter nullement.

MAdame tout ce que l'on tiét au mõde de pl⁹ durable, & de plus immortel arriuera plustost à sa fin, que la violéce de mon amour & de mes affections, ne se verra diminuer. Le temps qui fait les Empires mesmes, & les monarchies n'auront iamais la puissance d'affoiblir ce qui vous est si eternellement acquis comme toutes les volontez de mon ame, establies à l'hõneur de vostre seruice, auec tant de constáce & de fidelité, que c'est attédre l'impossible d'y penser iamais recognoistre de la mutation, la terre, & les cieux passerót, & mon amour seule ne se pourra ressentir de la commune alteration de l'vniuers. Ayãt de belles & de si iustes opinions seray je (Madame) si miserable, que vous puissiez encores m'accuser d'auoir de la partialité dans mon ame, & de la diuision en mes desirs? Ie n'en ay que pour vous, & pource qui procede de vous, que i'honore auec humilité.

ARGVMENT.

Tout ce qui prouient de sa Dame, mal ou biẽ luy est tres-agreable, ses cruautez luy seruent de trophées, ses iniustices de gloire, ores que les tourmens qu'il souffre soient extresmes.

Ous auez raison, Madame, de croire que ie n'auray point desagreable la récontre de ce porteur car toutce quim arriue de vostre partie, ie le reçoy comme venãt du ciel. Et bien que sa qualité puisque ce ne sont que froideurs, & qu'occasions de rages & de desespoir, en soit plus tost digne de murmure, ie les souffre toutesfois auec benediction de loüanges. Aussi recognoy ie, madame, qu aimant vn si digne sujet, c'est du bien qued auoir du mal, & que toutes les cruautez & toutes les iniustices que vous opposerez à mon amour sont autant d'immortels trophées pour moy: qui retireray tousiours plus de gloire de ma constance que de mon bonheur. Sont ce point les deux effects differens qui vous possedét, que d'estre en doute si pour euiter ma gloire vous me deuez traicter mieux, ou si pour euiter mon contentement, c'est encores auec plus de tribulations que vous me deuez persecuter quand à l vn, madame, ie seray tresaise que vous me portiez enuie: & puis ie suis trop honoré de ma seule affection & de mon seruice pour n estimer cest honneur là plus que tous autres, & trop plain de miseres & d afflictiõs pour ne changer tout celuy qui me pourroit ar.

riuer hors de telle consideration à vne espace de vie moins desperée. Mais ie vous iure bien & vo⁹ proteste auec verité qu'il est impossible que vous adioustiez à l'extremité de vos rigueurs ny à l'infinité de mes tourmens, madame, ie vous baise en toute reuerence vos belles mains.

ARGVMENT.

Il descrit ses confusions & douleurs futures cause de l'absence de sa Dame, & le bien de sa presence. Qu'il aura souuenance d'elle, quoy que luy aduienne, & luy sacrifiera son cœur, & dressera ses vœux.

109.

L'Apprehésion de ce départ, belle amie, me rend plus propre à plaindre des confusiós que des paroles régées pourquoy mais en ceste nouuelle saison, sommes priuez de la plus belle & plus durable cause, c'est de l'iniustice celeste, trop rigoueuse & insupportable, laquelle pourroit estre rendue equitable pour nos desirs, vostre presence la rendoit plus longuement aggreable, au moins à vos amis, que frustrez de ceste gloire ne recognoistrót rien de si digne d'estre honoré, seruy & respecté, que celle leur laisse en partage, le desplaisir de

abſence, à laquelle ils payeront mille ruiſ ſeaux de larmes : moy, comme le moins ſuffiſant, mais le plus volontaire, garderay la ſouuenance de ce beau nõ ſi peint dans mon ame, que le tẽps n'y apportera iamais alteration. Et ſi cõme on dit, les diuinitez ſe contentẽt des ſacrifices qu'on leur rend en terre ſur l'autel, comme ie vous en ay baſty vn moy-meſme, ie vous en payeray ordinairemẽt d'auſſi fumans & deuotieux que celle à qui ie dois offrir ces vœux le merite iuſtement, à qui i'oſe ſans l'offencer baiſer dix mille fois les belles mains.

ARGVMENT.

Il ne pretend repreſenter à ſa Dame, ny de ſes flammes amoureuſes, ny ſes paſſions, luy eſtãt impoſſible de les repreſenter ny exprimer, & encor moins les perfections d'elle, pretend de demeurer touſiours ferme & conſtant.

110.

MAdame, ne penſez pas que mon intention ſoit de vous repreſenter n'y les ardantes flammes, que les rayõs de vos Soleils ont allumé dans mon ame, ny les extremes paſſions, leſquelles procedãtes de vous m'agitent auec tant de violence. C'eſt choſe ou ie ne tendy iamais, & puis l'infinité ne peut eſtre repreſẽtée, auſſi vo⁹

ne croirez pas qu'ēla cognoiſſance de vos merites ſi parfaicte, vne telle preſumptiō puiſſe loger. I'adore les dieux & admire leurs effets & cōme ie cognoy leur puiſſance ie ne ſuis pas ſiarrogant, ou pour mieux dire ſi ignorāt: d'auoir opinion que la moins de leurs actions puiſſe eſtre dignement exprimée ny meſme imaginée? Ah! madame, que ie ſuis miſerable, a ma iuſtification i'apportedes blaſphemes, Eſt il ame ſi belle ny dans le ciel ne dans la terre qui ſoit capable de recognoiſtre vne ſeule partie, de mille qui ſont ioinctes à voſtre perfection? Ces fautes me ſeront aiſées à pardonner, s'il vous à pleu de prendre garde à l'inquietude de mes actions, au trouble de mes penſées & à la confuſion de mes parolles. elles ſortent toutes d'vne cauſe laquelle vient de vous & que vous m'auez donnée pour guide. Ie la ſuiuray quoy qu'il m'en arriue & ſi le malheur me retranche tous les autres fruits de mon eſperance, il ne me peut oſter la gloire que ie receuray, de ne me rendre pas meſmes aux deſeſpoirs. Ie vous baiſe en toute humilité & reuerence vos belles blanches & diuines mains,

ARGVMENT.

Il se tourmente merueilleusement de se voir descheu de l'esperance qu'il auoit conçeüe de trouuer quelque relasche a ses maux dont il en auoit gousté quelque parolle par la presence de sa Dame l'absence de laquelle il supportera par la presentation de sa belle image.

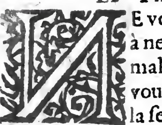
III.

Ie pourray dire, Madame, auec ce miserable pasteur. *Contentamientos de amor que tan consados. L'egalie si vienes paraque os vias.* Car apres mille siecles de tourmẽs i'auoy senty de relasche, mais des contentemẽs incroyables, auec le bonheur de vostre presence, i'auoy chassé de mon esprit toutes les angoisses passés & ayant banny le souuenir tout ce qui pouuoit troubler le doux repos de mon ame i'estoy plein d'esperance que l'aduenir me seruiroit & de remede & de recompẽse infaillible, mais i'espreuue à mon dommage que mon bien reçoit aussi tost mutation que mes maux ne le reçoyuent: maisque pour me donner puis apres des ressentimẽs plus douloureux: car aussi tost que i'ay commencé à perdre de [...] qui emportoit auec soy mõ

ame & ce que ie tien de plus cher au milieu de ma felicité, lors que ie craignoy & redoutoy moins toute sorte d'ennemis, mille penſers ennuyeux m'ont aſſailly, & tãt de memoires triſtes, & d'imaginatiõs pouſſées de fureur & de deſeſpoir, ont accablé mes ſens & ruine, ie ne diray pas les deſplaiſirs, mais les forces meſmes de mõ eſprit, & de ma vie en tel eſtat & prie mille fois que ie ne le puis faire paroiſtre. Ie paſſeray toute la nuict & ce temps là qui eſt entre ſi & demain vnze heures, auſquelles ie tiendray impoſſile de pouuoir arriuer, veu les peines & les martyres, que ſupporte. Si voſtre belle image qui me rend eternellement bruſlant, ne me conſeruoit immortel, par la diuinité de ſes flammes à l'egal de mon affection, & de vos perfections. Ie vous donneray le bon iour.

ARGVMENT.

Il dit que ſa Dame, ne veut, ou feint vouloir voir ny ne cognoiſtre ſes paſſions amoureuſes, ou pour chaſtier ſa preſumption de l'auoir oſé aimer. Que ſon refus ne peut eſtre que treſ-cruel, attendu ſon humilité & reſpect.


E vous obſtinez Madame, à ne vouloir cognoiſtre mõ mal, quoy qu il procede de vous, & que vous en ſoyez la ſeule cauſe, oubien ſi vo⁹ le recognoiſſez, comme il ne ſe peut que vous ignoriez les effets de vous meſmes, & en fin vne ſi extreme infinité de peines & de paſſions, vous feignez de n'en rien croire, & de ny veoir ſeulement que quelque legere apparence: Soit que vous deſiriez adiouſter à mes inquietudes, afin que comme tous les ſubiects du monde, pour les beaux & dignes qu'ils ſoyẽt, n'approchent de voſtre merite, auſſi toutes les affections des hommes ſoient des glaces au pris de mon amour & de mon deſir: Soit que pour le chaſtimẽt de ma preſumptiõ, & de ma temerité d'auoir ozé vous aymer vous ayez reſolu de me fruſtrer de la plus chere recompẽſe, & de la plus iuſte que ie puis eſperer à ma fidelité & à mes ſeruices leſquels ſi vous daignez mettre en leur cõte, mes tourmens & mes afflictions ſont en ſi grãd nombre, que pour tant que vo⁹ m'en puiſſiez payer, ie penſeray touſiours que vous me reſtez de beaucoup durable. Or (Madame) quelques intentions que vous apportiez à me tourmenter, pardon-

nez moy si ie vous dy d'autãt qu'elles sont superfluës, elle sont pleines de cruauté. Ie vous honore, Madame, auec toute la deuotion dont vne ame qui à reçeu les traits de vos beaux yeux peut estre capable. Et ose vous baiser en toute humilité & reuerence vos belles blãches & diuines mains.

ARGVMENT.

Il dit que malgré la rigueur de sa Dame il mourra son esclaue.

114.

IE vous reiure de nouueau de mon sang (Madame) que vos desdains & vostre iniustice ne me sçauroient empescher de mourir vostre esclaue. Gardez ceste asseurance, & pour Dieu soyez esmeuë de ma iuste douleur.

F. I N.

QVATRAIN A L'AVTHEVR.

Petrarque surhaussa son immortel renom.
Et de laure sa Dame au plus haut de la nüe:
Mais tu nous veux cacher ton Idée & ton nom.
Dessous le voile obscur d'vne Dame incogneuë.

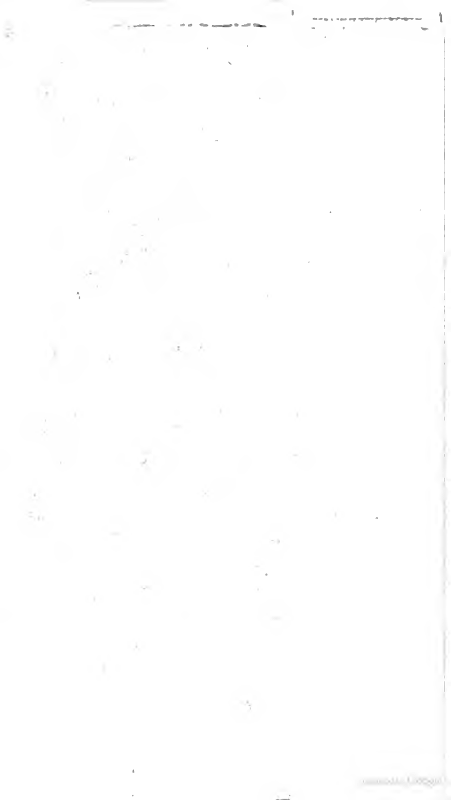


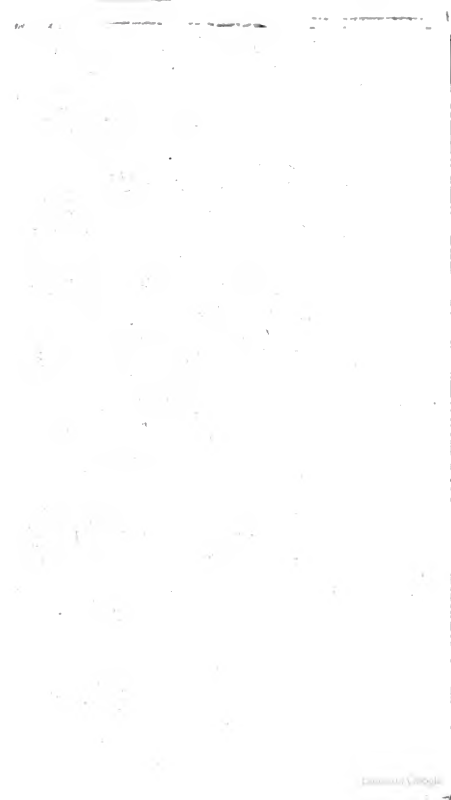
A L'AVTHEVR DES LETTRES DOVCES

Comme Petrarque orna sa belle Poësie,
Et mille traicts mignards de ses chastes amours
Aussi tu nous faits veoir des amoureux discours,
Formez sur le pourtraict d'vne Dame choisie.

FIN.






Digitized by Google